



Histoire et mémoire à travers l'enseignement des deux grands conflits mondiaux au cycle 3

Mélanie Salaris

► To cite this version:

Mélanie Salaris. Histoire et mémoire à travers l'enseignement des deux grands conflits mondiaux au cycle 3. Education. 2013. dumas-00914771

HAL Id: dumas-00914771

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00914771>

Submitted on 6 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Université Montpellier II
Institut Universitaire de Formation des Maîtres
de l'académie de Montpellier

Master « Métiers de l'éducation et de la formation »
Mémoire de 2^{ème} année

Année universitaire 2012-2013

**HISTOIRE ET MEMOIRE A TRAVERS L'ENSEIGNEMENT DES DEUX GRANDS
CONFLITS MONDIAUX AU CYCLE 3**

MLLE SALARIS MELANIE

Directeur de mémoire : M FRATISSIER Michel
Tuteur du mémoire : M FRATISSIER Michel
Assesseur :
Soutenu en juin 2013

REMERCIEMENT

En préambule de ce mémoire, je souhaite adresser les remerciements les plus sincères aux personnes qui m'ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire.

Je tiens à remercier sincèrement monsieur FRATISSIER Michel, qui, en tant que tuteur, s'est toujours montré à l'écoute tout au long de la réalisation de ce mémoire, ainsi que pour son aide et le temps qu'il a bien voulu me consacrer.

Mes remerciements s'adressent également à madame HOULES Suzanne et madame BONDOUX Catherine qui m'ont accordé de leur temps pour me faire partager leurs expériences et m'ont aidé dans la mise en place de ma partie pratique.

Je tiens également à remercier madame BOUZIDI Sandra et madame VARVENNE Cynthia qui ont eu la gentillesse de m'aider à la relecture et la correction de ce travail.

Enfin, j'adresse mes plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

RESUME

Dans ce mémoire j'aborde la question du lien que l'on peut établir entre histoire et mémoire de guerre ainsi que sa traduction dans l'enseignement des deux grands conflits mondiaux au cycle 3. Pour cela, j'ai étudié dans une première partie la place de l'enseignement des deux Guerres Mondiales dans les instructions officielles depuis 2002, puis je me suis intéressée à l'évolution du lien entre histoire et mémoire. Enfin, je me suis concentrée sur l'exemple du 11 novembre. Dans une seconde partie, plus orientée vers la pratique, j'ai abordé dans un premier temps la question de l'enseignement des mémoires puis j'ai dressé un inventaire des différents supports et pratiques pédagogiques utilisables en classe. Pour finir, j'ai présenté la séquence que j'ai moi-même menée dans une classe de CM2.

SUMMARY

In this report, I reached the question of the link that we can make between history and memory of war with all its traduction in the teaching of two great world conflicts to the third cycle. For that, I studied in a first part the place of the teaching of the two world wars in the official instructions since 2002, and I took an interest in the evolution of the link between history and memory. Finally, I focused on the example of november eleventh. In a second part, more oriented on the practice, I approached in a first time the question of the teaching of memories and I have drawn up an inventory of different supports and pedagogic practices which can be used in class.

MOTS-CLES

- ◆ Enseignement.
- ◆ Histoire.
- ◆ Mémoire.
- ◆ Guerres.
- ◆ Débats.
- ◆ Séquence.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	p 7 à 8
---------------------------	---------

PREMIERE PARTIE : cadre théorique	p 9 à 23
--	----------

<u>1.1 L'enseignement des deux grands conflits mondiaux : une évolution dans les textes officiels de 2002 à nos jours en lien avec l'éducation civique</u>	p 9 à 14
--	----------

- 1.1.1. Introduction
- 1.1.2. Les programmes de 2002
- 1.1.3. Les programmes de 2008 et le lien à l'éducation civique
- 1.1.4. Débats autour de la première guerre mondiale

<u>1.2 L'évolution d'une relation complexe entre histoire et mémoire</u>	p 14 à 17
--	-----------

- 1.2.1. Introduction
- 1.2.2. Le temps de l'histoire mémoire
- 1.2.3. Le temps du divorce
- 1.2.4. Mémoire et histoire savante quelle relation ?
- 1.2.5. La mémoire comme objet d'étude

<u>1.3 L'exemple du débat autour du 11 novembre</u>	p 17 à 23
---	-----------

- 1.3.1. Débat autour du 11 novembre 2012
- 1.3.2. Interview de Nicolas Offenstadt et programme Kaspi
- 1.3.3. Prévisions pour le centenaire 2014

DEUXIEME PARTIE : Pratique	p 24 à 41
---	-----------

<u>2.1 Enseigner les mémoires</u>	p 24 à 28
---	-----------

- 2.1.1. Définitions
- 2.1.2. Circulaires et commémorations
- 2.1.3. Attitudes des enseignants

<u>2.2 Différents supports et pratiques pédagogiques permettant de lier histoire et mémoire</u>	p 29 à 36
---	-----------

- 2.2.1. Les témoins
- 2.2.2. Littérature de jeunesse
- 2.2.3. Internet
- 2.2.4. Différentes pratiques pédagogiques

<u>2.3 Pratique de classe</u>	p 36 à 40
-------------------------------------	-----------

- 2.3.1. Fiches de préparations
- 2.3.2. Écrit réflexif

CONCLUSION	p 41 à 42
BIBLIOGRAPHIE	p 43 à 44
ANNEXE	p 46 à 79

INTRODUCTION

Après avoir travaillé durant une année autour de la question : comment enseigner les violences des deux grands conflits mondiaux au cycle 3, j'en suis arrivée à la conclusion suivante :

L'enseignement des deux grands conflits mondiaux au cycle 3 se révèle extrêmement complexe car il soulève de nombreuses questions sensibles. J'avais émis l'hypothèse que pour atténuer cette difficulté et pour permettre aux enfants de mieux percevoir le réel de l'histoire, l'utilisation de pratiques plus ludiques s'avérerait bénéfique. A la fin de mes recherches, je pouvais conclure que cet enseignement avait beaucoup évolué dans les instructions officielles depuis 1969, mais restait toujours en lien étroit avec l'éducation civique. Pour mieux percevoir comment s'enseignait l'histoire des deux guerres mondiales en classe, j'avais élaboré deux questionnaires, qui ont été remplis par deux professeurs des écoles. J'avais aussi eu l'occasion d'observer une classe de CM2 lors d'une leçon qui traitait des violences de la Seconde Guerre mondiale. Ces différentes observations m'avaient amené à la conclusion suivante :

L'enseignement de l'histoire, et plus particulièrement ici, des violences de guerre, se pratique encore de manière très traditionnelle et très linéaire. Les choses ont tout de même évolué. Les professeurs utilisent de plus en plus des approches plus ludiques comme le récit ou le recours aux médias et ils s'accordent à dire que ces méthodes permettent de mieux accrocher les élèves. J'avais moi-même cherché des solutions pour permettre aux élèves de mieux comprendre cette période complexe et je m'étais rendue compte qu'une ressource n'était pas assez utilisée en classe et s'avère pourtant extrêmement intéressante : le travail de mémoire. En effet, ce travail, sous toutes ses formes, écrites (avec les livres de jeunesse), orales (au travers des témoins de guerre ou via internet), peut s'avérer être une solution efficace aux différents problèmes liés à l'enseignement des violences des deux grands conflits mondiaux. Il permet de rapprocher les enfants du réel sans pour autant les traumatiser, l'histoire qui peut parfois leur paraître si lointaine, si confuse se révèle alors très concrète.

Cependant, tous mes travaux n'étaient que théoriques et n'avaient pas pu être mis en place dans une classe. Je voulais alors expérimenter ces outils et analyser les résultats dans mon mémoire. Je voulais aussi explorer d'autres pistes, comme la place des sorties dans les musées, et celle du jeu dans les leçons. Pour finir, je pensais aussi approfondir certaines de mes recherches comme l'analyse d'autres livres de jeunesse et de manuels scolaires.

Aujourd'hui, avec le recul et suite à la première entrevue avec mon tuteur en petit séminaire, je vois les choses différemment. En effet, je pense que mon hypothèse de travail de départ est trop « simpliste » pour un sujet de mémoire. Nous avons donc discuté avec mon tuteur pour trouver un sujet qui soit plus ciblé tout en étant plus large. J'ai décidé de travailler sur le thème Histoire et Mémoire en me ciblant toujours sur l'enseignement des deux grands conflits mondiaux au cycle 3. Il me semble intéressant de commencer par définir les termes du mon sujet : Histoire et Mémoire. Ces deux mots sont souvent employés comme s'ils étaient des synonymes, mais comme l'a dit Pierre Nora dans *les lieux de mémoire* (1984), l'ouvrage au titre significatif qu'il a dirigé : « loin d'être synonymes, tout les oppose ».

L'histoire est perçue comme une science humaine donc il y a une recherche de vérité, d'objectivité, alors que la mémoire est subjective. Cela dit, l'histoire a aussi une part de subjectivité.

La mémoire c'est un souvenir, elle se reconstruit, car avec le temps certains événements s'oublient alors que d'autres restent (tout comme l'histoire). Nous avons des mémoires individuelles et des mémoires collectives. Cette dernière correspond à une culture commune. En effet quand on veut construire une culture commune, on construit alors une mémoire commune. Il s'agit de mémoires individuelles qui deviennent collectives. La mémoire se transmet dans le but de comprendre certains événements du passé pour ne pas reproduire les mêmes erreurs. Elle touche une certaine population mais pas tout le monde de la même façon (par exemple la Shoah). Dans l'enseignement, on a une certaine prudence voir une certaine méfiance face à cette notion.

Pendant longtemps, les historiens ont opposé histoire et mémoire. Aujourd'hui on se rend compte que de ne pas considérer la mémoire serait un défaut, c'est un véritable changement. On doit désormais intégrer les mémoires dans les apprentissages car depuis 2002 dans les programmes officiels, les mémoires deviennent une histoire.

Actuellement, il existe un véritable chantier dans l'enseignement des guerres au niveau du lien entre histoire et mémoire. Ma problématique sera donc la suivante :

Quel lien peut-on établir entre Histoire et Mémoire de guerre, et comment se traduit-il dans l'enseignement à l'école élémentaire à travers l'exemple des deux grands conflits mondiaux ?

Pour tenter d'y répondre je vais traiter mon sujet en deux parties, la première sera consacrée au cadre théorique alors que la seconde sera plus orientée vers ma propre pratique.

PREMIERE PARTIE

CADRE THEORIQUE

1.1 L'enseignement des deux grands conflits mondiaux : une évolution dans les textes officiels de 2002 à nos jours en lien avec l'éducation civique

Les années 1980-1990 représentent un tournant dans le système éducatif français, avec entre autre la création des ZEP¹, mais le rapport Girault au colloque de Montpellier fidèle au découpage traditionnel fixe l'enseignement de l'histoire. Le retour d'une histoire nationale où la France est située au centre du monde est alors promu dans les nouveaux programmes de l'école élémentaire. Mais paradoxalement, avec entre autre l'œuvre de Maurice Halbwachs dans *les cahiers pédagogiques* de décembre 1981 « quelle histoire pour quelle mémoire », la mémoire va devenir un objet d'étude. Malgré quelques avancées comme l'émergence d'une histoire critique, l'enseignement de l'histoire est resté très traditionnel, encore en 2007 le président Nicolas Sarkozy prônait un enseignement de l'histoire des plus conservateur. Après cette brève introduction il me semble important de s'intéresser aux instructions officielles de 2002 et 2008.

Pour les programmes de 2002, il est nécessaire de citer les points forts concernant le sujet étudié dans les documents d'application et d'accompagnement :

« La planète en guerre : l'extrême violence du siècle La première guerre mondiale marque le siècle ; communisme, fascisme, nazisme en sont en grande partie issus ainsi que la Seconde Guerre mondiale. Elle annonce l'extrême violence du siècle marqué par la guerre totale, les génocides et le goulag. Après 1945, les pays coloniaux obtiennent leur indépendance soit pacifiquement, soit à l'issue de conflits. La France est en guerre en Indochine, puis en Algérie. La fin du XX^e siècle est marquée par des massacres en Afrique et au cœur de l'Europe (guerres dans les Balkans). L'ONU s'efforce de trouver des solutions pacifiques dans les nombreux conflits. L'extermination des juifs par les nazis : un crime contre l'humanité. Pour la première fois dans l'histoire du monde, des hommes, des femmes et des enfants doivent mourir pour la seule raison qu'ils appartiennent à une culture et à une religion considérée comme une race.

¹ Zone d'Éducation Prioritaire

C'est ainsi que plus de cinq millions de juifs vont disparaître dans les camps d'extermination nazis. Les Tsiganes subissent le même sort. En France, la « collaboration » du gouvernement de Vichy facilite grandement les déportations vers les camps de la mort tandis que la résistance civile et militaire permet à de nombreux juifs d'être sauvés. Les actes de barbarie dans une Europe autrefois sûre de ses valeurs morales et humaines engendrent le doute et l'angoisse; ils conduisent à rechercher une nouvelle définition et affirmation des droits universels de l'homme (en appui de l'éducation civique) ».

Les programmes de 2002 ont pour enjeu de connaître les caractéristiques des grandes périodes de l'histoire de France et la construction d'une mémoire sociale (patrimoine) et nationale ouverte sur l'évolution européenne. Pour atteindre ces différents objectifs, les procédés de travail sont la leçon avec l'apprentissage des méthodes spécifiques, mais également la maîtrise de la langue. Je vais désormais analyser les programmes de 2008, aujourd'hui enseignés dans les classes, et leurs liens avec l'éducation civique.

Dans un premier temps il est nécessaire de citer les instructions officielles de 2008, ainsi que le bulletin officiel hors-série n°5 du 12 avril 2007 sur la mise en œuvre du socle commun de connaissance et de compétence, concernant l'histoire et l'éducation civique en lien avec le sujet étudié :

« Instructions officielles de 2008

Histoire : « le vingtième siècle et notre époque

- La violence du XX^e siècle
- les deux conflits mondiaux
- l'extermination des Juifs et de Tziganes par les nazis : un crime contre l'humanité »

Éducation civique

« L'instruction civique et l'enseignement de la morale permettent à chaque élève de mieux s'intégrer à la collectivité de la classe et de l'école au moment où son caractère et son indépendance s'affirment.

Elle le conduit à réfléchir sur les problèmes concrets posés par sa vie d'élève et, par là-même, de prendre conscience de manière plus explicite des fondements même de la morale : les liens qui existent entre la liberté personnelle et les contraintes de la vie sociale, la responsabilité de ses actes ou de son comportement, le respect de valeurs partagées, l'importance de la politesse et du respect d'autrui.

En relation avec l'étude de l'histoire et de la géographie, l'instruction civique permet aux élèves d'identifier et de comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs, des symboles de la République française et de l'Union européenne, notamment la Déclaration des

droits de l'Homme et du citoyen.

Au cours du cycle des approfondissements, les élèves étudient plus particulièrement les sujets suivants :

- 1. L'estime de soi, le respect de l'intégrité des personnes, y compris de la leur : les principales règles de politesse et de civilité, les contraintes de la vie collective, les règles de sécurité et l'interdiction des jeux dangereux, les gestes de premier secours, les règles élémentaires de sécurité routière, la connaissance des risques liés à l'usage de l'internet, l'interdiction absolue des atteintes à la personne d'autrui.*
- 2. L'importance de la règle de droit dans l'organisation des relations sociales qui peut être expliquée, à partir d'adages juridiques ("nul n'est censé ignorer la loi", "on ne peut être juge et partie", etc.).*
- 3. Les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie : le refus des discriminations de toute nature, la démocratie représentative (l'élection), l'élaboration de la loi (le Parlement) et son exécution (le Gouvernement), les enjeux de la solidarité nationale (protection sociale, responsabilité entre les générations).*
- 4. Les traits constitutifs de la nation française : les caractéristiques de son territoire (en relation avec le programme de géographie) et les étapes de son unification (en relation avec le programme d'histoire), les règles d'acquisition de la nationalité, la langue nationale (l'Académie française).*
- 5. L'union européenne et la francophonie : le drapeau, l'hymne européen, la diversité des cultures et le sens du projet politique de la construction européenne, la communauté de langues et de cultures composée par l'ensemble des pays francophones (en relation avec le programme de géographie).*

Bulletin officiel de 2007:

Histoire Le XX^e siècle et le monde actuel. On fait débiter le XX^e siècle au début de la Première Guerre mondiale parce qu'elle marque la fin de l'hégémonie européenne et l'émergence de la puissance américaine. Le contraste est grand entre l'ampleur des progrès scientifiques et techniques qui entraînent d'incontestables améliorations de vie pour la majorité des Français et des Européens et la violence du siècle marquée par les formes les plus extrêmes de l'intolérance et de l'exclusion et par les massacres, notamment dans les camps d'extermination, contre lesquels s'élèvent les voix de quelques grandes personnalités. Le développement de nouveaux moyens de communication et d'information accentue la "mondialisation" et donne l'impression d'un "village planétaire" où chaque événement est immédiatement connu et se répercute dans l'ensemble du monde. Cette mondialisation ne supprime pas les fortes tensions ni les inégalités entre les diverses parties de la planète. Pour tenter d'améliorer la situation, se créent de nombreuses organisations internationales dont, l'Organisation des Nations Unies (ONU), tandis que l'Europe cherche, non sans difficulté, à s'unifier. L'union européenne est

traitée dans le programme de géographie².

Éducation civique *L'éducation civique, au cycle 3, doit permettre à chaque élève de mieux s'intégrer à la collectivité de la classe et de l'école au moment où son caractère et son indépendance s'affirment. Elle le conduit à réfléchir sur les problèmes concrets posés par sa vie d'écopier et ainsi à prendre conscience de manière plus explicite de l'articulation entre liberté personnelle, contraintes de la vie sociale et affirmation de valeurs partagées. Par les connaissances acquises, elle l'engage à élargir sa réflexion aux autres collectivités : la commune, la nation, l'Europe et le monde. L'éducation civique n'est pas, en priorité, l'acquisition d'un savoir, mais l'apprentissage pratique d'un comportement. Ce domaine n'est donc pas lié à un enseignement, mais à tous. Tout au long du cycle, une heure en moyenne par semaine devra être consacrée à l'explicitation des problèmes concernant l'éducation civique dans les différents champs disciplinaires. De plus, une demi-heure par semaine est réservée dans l'emploi du temps à l'organisation des débats dans lesquels la classe organise et régule la vie collective, tout en passant progressivement de l'examen des cas singuliers à une réflexion plus large. Il convient, par ailleurs, de s'attacher à développer les capacités d'initiatives des élèves et, à cette fin, que chacun ait l'occasion, avec l'aide de l'enseignant, de participer à l'élaboration et de mettre en œuvre, au moins deux projets à sa mesure. À cette occasion, les enseignants s'attacheront à évaluer l'implication personnellement de l'élève. Ces projets pourront porter sur un ou plusieurs champs disciplinaires ou sur une action dans le cadre de la vie associative, etc. Cinq points essentiels participer pleinement à la vie de son école, être citoyen dans sa commune, être citoyen en France, s'intégrer à l'Europe, découvrir la francophonie, s'ouvrir au monde³.*

J'en déduis que l'histoire en règle générale, et plus particulièrement l'histoire des guerres mondiales est liée à l'éducation civique. L'histoire permet la formation de l'identité nationale. En effet, l'un des objectifs de l'histoire est la formation du citoyen, elle doit donc veiller en tant que discipline scolaire à la transmission d'une mémoire collective, à la formation de l'esprit critique et au développement d'une conscience politique afin que les enfants puissent se repérer et agir dans le monde qui les entoure. L'enseignement des violences des deux grands conflits mondiaux va permettre une mise en perspective temporelle. Nous vivons effectivement dans une société où les médias sont très développés et où « l'actuel » tient une place prépondérante. Un citoyen doit tout de même connaître le passé de son pays pour imaginer l'avenir, l'histoire permet de combler ce vide.

2. Voir en annexe le tableau des connaissances, capacités et attitudes travaillées et attendues concernant l'histoire page 46

3. Voir en annexe le tableau des connaissances, capacités et attitudes travaillées et attendues en fin de cycle 3 concernant l'éducation civique page 47

Cet enseignement va aussi permettre le respect et la compréhension des identités culturelles. En effet, comprendre leurs existences peut contribuer à les tolérer, à réduire les violences tant en acte qu'en parole. La citoyenneté, si elle veut apporter sa contribution à la démocratie, suppose alors la connaissance en profondeur et le respect des différences culturelles. Enseigner les violences de guerre nous oblige à parler des comportements racistes, extrémistes, nazis etc. et permet à l'enseignant d'alerter les enfants sur les dangers de tels comportements, et de former donc le futur citoyen. Toujours en rapport à l'éducation civique, l'histoire permet de former à la dimension sociale en transmettant une mémoire collective, revue et corrigée à chaque génération et instaure donc chez l'enfant une conscience collective. Elle permet aussi de former au jugement dans la mesure où on ne peut pas seulement juger « quelque chose » par rapport à une autre. Cette citoyenneté à peine développée va permettre de lutter contre la violence scolaire. Enseigner les violences de guerre permet de conclure sur l'absurdité de ces violences et faire comprendre aux enfants à quel point elles peuvent être inutiles, et que bien d'autres solutions existent pour régler des conflits.

Pour en terminer avec cette partie, il me semble important de relever que certains points du programme posent un problème d'interprétation et sont au cœur des débats actuels. Pour développer sur ce point, je vais m'appuyer sur l'exemple de la Première Guerre mondiale. En effet, je me suis aperçue à travers les différentes leçons que j'ai pu observer ou les différents manuels que j'ai pu parcourir, que la thèse du « consentement » soutenue par l'historial de Péronne y est largement diffusée. Cette thèse soutient l'idée que les soldats ont fait face aux horreurs de la guerre grâce à un sentiment d'appartenance à une nation. On y retrouve les concepts « de culture de guerre » et « de brutalisation ». Un groupe d'historiens formé entre autre par Antoine Prost, Frédéric Rousseau et Rémy Cazals sont en désaccord avec l'historial de Péronne et soutiennent depuis 2005 la thèse inverse que l'on pourrait, de façon schématique, qualifier de thèse de la « contrainte » (notons que ces historiens refusent ce titre). Pour eux, le seul sentiment national ne suffit pas à expliquer comment les soldats ont pu résister à quatre années de guerre. Leur thèse s'appuie donc sur un faisceau de facteurs explicatifs. Ils dénoncent entre autre les sources utilisées par l'historial de Péronne qui se veulent réductrices car elles ne concernent qu'une élite. Je fais le choix de ne pas développer ce débat car ce mémoire se veut un mémoire professionnel mais ma question est de savoir comment gérer ces débats entre historiens dans une leçon sur la Première Guerre mondiale. Doit-on choisir un camp et faire sa leçon en fonction de ses choix ou choisir tout simplement le parti de la majorité en occultant le reste ? Je pense que ces deux solutions ne sont pas les bonnes. En effet, les enfants en classe de CM2 n'ont pas à connaître les détails de débats aussi pointus mais on peut tout à fait leur en présenter les grandes lignes. En tant que future enseignante je considérerai

cette partie du programme comme pouvant être un sujet de débat à discuter avec les enfants. En effet, on peut se demander comment les soldats ont pu tenir sans citer l'affrontement des deux thèses.

Après avoir étudié la place des programmes au niveau de l'enseignement des deux grands conflits mondiaux en cycle 3 je vais aborder la relation entre les concepts d'histoire et de mémoire.

1.2 L'évolution d'une relation complexe entre histoire et mémoire

On assimile très souvent l'histoire à une discipline de mémoire. On pense donc que cette discipline ne nécessite qu'une simple mémorisation, ce qui rend son apprentissage simple certes mais aussi très fastidieux. Cependant le mot « mémoire » a une définition bien plus large que celle de stockage d'informations, elle s'assimile aussi au patrimoine mental. Avec cette seconde définition, l'histoire entretient une relation féconde mais complexe. Ce lien se tisse selon deux axes. Le premier axe concerne la mémoire en tant que source de travail pour les témoins et les acteurs tandis que la mémoire pour les historien représente l'objet d'étude. Le deuxième axe concerne la construction de la mémoire : après avoir travaillé sur la mémoire comme objet d'étude les professeurs et les historiens contribuent à construire cette mémoire « Donner aux élèves (...) une mémoire est une des fonctions de l'histoire »⁴. Histoire et mémoire se nourrissent ainsi l'une de l'autre avec une force et selon des modalités qui ont évolué depuis le XIX^e siècle. Pierre Nora affirme dans *Les lieux de mémoire* que sous la III^{ème} république (au moins jusqu'aux années 1920) « Histoire, Mémoire, Nation, ont entretenu alors plus qu'une circulation naturelle : une circularité complémentaire, une symbiose à tous les niveaux, scientifique et pédagogique, théorique et pratique ». A partir des années 1930 il parle « d'arrachement et discontinuité » entre histoire et mémoire. Il pouvait apparaître dès le départ que cette séparation aurait lieu entre une discipline qui se veut scientifique et rationnelle : l'histoire et la mémoire qui se base sur la subjectivité des témoignages. Les dernières tendances s'orientent plus vers un retour de la mémoire avec un besoin de conserver, d'archiver et de commémorer. Pierre Nora parle de « moment-mémoire ». Ce qui peut paraître comme un retour en arrière qui vient entre autre du fait que les historiens ont trop longtemps ignoré la mémoire et leur rôle « de passeur de mémoire ». La mémoire a tout de même continué d'évoluer toute seule et a attiré de plus en plus les historiens. Ce retour en arrière peut se remarquer par exemple au niveau pédagogique. En effet, on demande de plus en plus aux élèves de partir de leurs représentations ce qui met en interaction mémoire et histoire. Il est aussi dû à

4. D'après le collège, I.A 1995

l'apparition de l'histoire orale, au fait que l'on interroge de plus en plus la mémoire des survivants. L'histoire orale apparaît en France dans les années 1980 avec le premier colloque et le premier article des *Annales ESC* sur ce sujet. La France est ici en retard par rapport à d'autres pays ce qui est paradoxal dans le sens où dès 1930 les historiens des annales proclament que « tout est source ». Histoire et mémoire ont donc une relation évidente mais ceci ne retire nullement leurs spécificités propres. Elles ont été comme nous avons pu le voir longtemps synonymes voir même confondus dans ce que l'on appelle l'histoire mémoire, ils ont ensuite eu tendance à se séparer, s'opposer. Je vais désormais développer ma réflexion sur cette relation complexe.

Selon un schéma simplifié, on peut affirmer que l'histoire d'Hérodote à Lavisson a été pour l'essentiel une histoire mémoire. Le XIX^e siècle est souvent qualifié de « siècle de l'histoire », cette dernière a donc connue son apothéose à ce moment –là. L'histoire est associée aux sociétés traditionnelles, « sociétés mémoire » selon Pierre Nora, celles qui transmettent la mémoire vraie. La mémoire vraie passe de générations en générations, c'est une mémoire naturelle, qui va de soi, non sujette à caution. Dans sa préface à *l'histoire de la France*, Jules Michelet nous amène à la conclusion que l'histoire comme toute mémoire devient sélective et donc réductrice dans le sens où elle ne peut être que particulière. L'historien est aussi accusé de manipuler les faits. Dans tous les cas, la mémoire vraie va être refoulée systématiquement par l'école de la III^{ème} république, supplantée par l'histoire mémoire. Cette dernière va par la suite se transformer en activité de mémorisation et devenir une discipline de mémoire.

Pierre Nora dans son ouvrage *les lieux de mémoire* a remarquablement traité cette question. Pour lui, la relation histoire et mémoire s'est modifiée lorsque l'historiographie est apparue. La méthode critique déjà pratiquée au temps de l'histoire mémoire pour les documents va se transférer à la pratique même de l'historien : « l'historien, victime de la mémoire, doit faire un effort pour s'en délivrer ». La mémoire va être distinguée de l'histoire. Mais comme une société ne peut pas vivre sans souvenir, les « lieux de mémoire » (expression de Pierre Nora) vont apparaître. Cependant contrairement à la mémoire vraie, ces lieux n'existent que par l'intermédiaire d'une décision. Ils sont le symbole d'une prise de conscience et ont pour but de sauver un passé qui risque de tomber dans l'oubli définitif. Les musées, les archives, les cimetières et les collections, les fêtes, les anniversaires, les traités, les procès-verbaux, les monuments, les sanctuaires et les associations sont des lieux de mémoire. Mais alors, ces « buttes témoins d'un autre âge » (expression de Pierre Nora) répondent-elles réellement à la demande de mémoire des individus ou de la société ?

Notons que l'évolution sociétale a entraîné une évolution dans la relation entre histoire et mémoire. En effet, on a d'une part la société traditionnelle essentiellement rurale qui été porteuse

d'une mémoire vraie et qui suite à sa disparition a laissé place aux lieux de mémoire, et d'autre part la société contemporaine avec une histoire savante qui a pris ses distances à l'égard de la mémoire. La société de la fin du XXe siècle a vu émerger de nouveaux milieux de mémoire, le problème se pose alors sur la relation entre histoire savante et nouvelle histoire mémoire. Les lieux de mémoire tels que les définit Pierre Nora ont un rôle important dans la satisfaction du besoin de mémoire mais restent insuffisants. Comment caractériser cette nouvelle histoire mémoire ? Il ne s'agit pas d'une remémoration d'une histoire déjà constituée mais plus de la construction d'une histoire jusque-là inconnue par la volonté de certaines politiques. Cette histoire que l'on peut qualifier de parallèle est constituée selon la formule de J.P AZEMA « des historiens non professionnels, des militants, des historiants ». Cette histoire va se diffuser par le livre, le film, le théâtre et la presse épaulée par ces nouveaux milieux de mémoire que sont les associations. L'historiant va dépasser l'historien dans le rôle de passeur de mémoire, mais du moment que l'impact médiatique, est assez fort l'histoire officielle et l'histoire parallèle finissent par se rencontrer. Il est évident que l'histoire a besoin de la mémoire au même titre que la mémoire a besoin de l'histoire. L'historien accorde la même attitude d'analyse critique à la mémoire qu'à n'importe quels autres documents. Cela dit, la mémoire comme base documentaire a vu sa place considérablement accrue grâce entre autre à l'intérêt porté à la vie quotidienne ou au sentiment d'urgence puisque les témoins sont souvent des personnes âgées. A l'inverse, selon Jacques le Goff : « l'histoire doit éclairer la mémoire et l'aider à rectifier ses erreurs ». L'histoire doit éclairer pour apporter l'universalité souvent oubliée par la mémoire particulière et rectifier les erreurs même si cela ne paraît pas évident. En effet, l'historien n'est parfois pas entendu, ce qui ramène au problème entre histoire et mémoire. Quand la falsification de la vérité est poussée aussi loin que dans le cas de la dénonciation d'un soi-disant complot antinazi organisé par les juifs à l'échelle mondiale ou dans le cas de la disqualification de tout témoignages au nom de l'inexactitude de détails minimes, il est du devoir de l'historien de réagir. Il retrouve alors son rôle de passeur de mémoire qu'il est impossible de laisser bafouer.

« L'historien ne célèbre plus la nation, il étudie ses célébrations »⁵. Il ne s'agit plus d'étudier un événement, une période, un personnage, ou un groupe humain en tant que tel mais de s'intéresser aux traces qu'ils ont laissées. Cette étude donne lieu à de grandes résistances car elle a donné lieu à de grandes approximations ou erreurs. Citons par exemple *Le syndrome de Vichy* d'Henri Rousso, où l'historien rencontre d'énormes difficultés lorsqu'il essaie de rendre compte de la mémoire d'une période que n'était pas encore cicatrisée. Cette étude doit faire face à de nombreuses difficultés. Par exemple, la mémoire collective des années 1940-1944 est un mélange de mémoires globalisantes et particulières, vont donc interférer des mémoires organisées (celles de

5 Toujours selon Pierre Nora

l'État, des associations de députés, résistants...) ; des mémoires savantes (celles qui véhiculent des études entreprises sur les différents aspects de la période) et une mémoire diffuse, celle de l'opinion. La tâche de l'historien est donc difficile mais indispensable car la vérité vaut mieux que l'oubli. Pour réussir au mieux sa mission il se doit de suivre les conseils d'Edgar Morin : « renoncer à toutes suprématie de mage et à tout monopole de critique. Essayer, au-delà de l'alternative entre l'engagement et la tour d'ivoire, d'être présent au jeu de la vérité et de l'erreur, qui est aussi jeu du monde ».

Après avoir vu le lien qui se tissait entre l'histoire et la mémoire au cours du temps je vais traiter dans cette dernière sous partie de l'exemple du 11 novembre et du débat autour de cette date mémorielle.

1.3 L'exemple du débat autour du 11 novembre

Pour présenter le débat actuel autour du 11 novembre, j'ai décidé d'analyser l'article présent en annexe⁶.

Le 11 novembre 1918, la signature de l'armistice marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Dès 1920 émerge l'idée de rendre hommage aux personnes non identifiées mortes pour la France. Le 11 novembre 1920, suite au vote à l'unanimité par le parlement d'une loi, le corps d'un soldat parmi plusieurs autres dans la citadelle de Verdun est placé dans une chapelle ardente à l'arc de triomphe. Il sera inhumé dans la tombe du Soldat inconnu sous l'arc de Triomphe le 28 janvier 1921. Trois ans plus tard, le ministre de la Guerre André Maginot allume la flamme. Cet acte donnera une forte valeur symbolique et politique à la tombe du soldat inconnu. Depuis la loi du 24 novembre 1922, le 11 novembre est devenu un jour de Souvenir et un jour férié en France.

L'article ici présenté montre que le changement de cap dans la signification même de la commémoration annonce un vif débat. Cela dit, François Hollande président de la République française a respecté le rituel classique en portant le Bleu de France à la boutonnière, en déposant une gerbe tricolore devant la statue Georges Clemenceau puis en remontant vers les Champs Élysée et en se recueillant sur la tombe du Soldat inconnu. Cependant, en choisissant de s'entretenir avec les familles des soldats morts en Afghanistan, il décide de se ranger dans le même parti que son prédécesseur Nicolas Sarkozy. Lorsqu'il était président de la république, Nicolas SARKOZY a choisi de rendre hommage aux combattants de la Première Guerre mondiale mais aussi au treize militaires français morts en Afghanistan selon le modèle du *Memorial Day américain*. Il a fait ce choix près la mort du dernier poilu français Lazzare Ponticelli en 2008 et de Claude Choules le 5

6 Pages 48 à 50

mai 2011 dernier vétéran de la Grande Guerre Un projet de loi sera alors déposé pour faire de cet anniversaire une journée « de commémoration de la Grande Guerre et de tous les morts pour la France ». Le 20 février 2012, le parlement décidera de valider cette loi. Le président de la république François Hollande en honorant la mémoire de tous les soldats morts en opération se situe dans la continuité. « Mais un décret du 3 octobre, qui prévoit, sous l'autorité de Kader Arif, de coiffer la mission du centenaire et de célébrer à la fois 1914 et le 70e anniversaire du débarquement allié de 1944, suscite depuis quelques semaines une vive polémique. Plusieurs élus, comme Christian Namy, président divers droite du conseil général de la Meuse, ou Yves Daudigny, président du conseil général de l'Aisne, ont dénoncé un "non-sens" et ont appelé le gouvernement à renoncer à ce projet de double célébration de 1914 et 1944 ». On a d'un côté des personnes qui pensent que la mort du dernier poilu a entraîné un changement bénéfique dans la signification du 11 novembre, et qui revendiquent le fait que cette date n'a plus de raison de ne commémorer que les morts de la Première Guerre mondiale. Pour d'autres, ce changement est ridicule dans le sens où on ne peut pas commémorer deux guerres en même temps, les enjeux et les conséquences étant distincts à chaque fois, la commémoration perd tout son sens⁷.

Il me semble pertinent de présenter un article intitulé « commémoration, on ne prend pas en compte la pluralité des mémoires » paru dans l'express et présentant une interview de l'historien Nicolas Offenstadt :

Commémorations: "on ne prend pas en compte la pluralité des mémoires"⁸

Par Emilie Cailleau, publié le 10/11/2008 à 17:05

Le « rapport Kaspi »⁹, qui sera publié ce mercredi, préconise de réduire à trois le nombre de commémorations au lieu de douze. L'historien Nicolas Offenstadt joint par L'EXPRESS.fr réagit.



⁷ Je développe un peu plus ce point aux pages 21 et 22.

⁸ Source : http://www.lexpress.fr/actualite/societe/commemorations-on-ne-prend-pas-en-compte-la-pluralite-des-memoires_698342.html

⁹ Notons que ce rapport n'a pas été retenu

Photo prise durant la Première Guerre Mondiale du chef du gouvernement nommé en novembre 1917, Georges Clémenceau, surnommé "le Tigre", arpentant une tranchée lors d'une visite sur le front. AFP

A l'occasion du 90e anniversaire de la victoire de la Grande Guerre, l'historien André Kaspi va présenter ce mercredi un rapport au secrétaire d'Etat aux Anciens combattants Jean-Marie Bockel. Un rapport qui fait déjà grand bruit puisqu'il fait état d'un excès de commémorations nationales. La commission Kaspi, à l'origine de ces travaux, propose de donner "une signification particulière" et nationale à trois dates, 11 novembre, 8 mai et 14 juillet sur les douze actuelles. Un projet qui laisse sceptique l'historien Nicolas Offenstadt, Maître de conférences à l'université Paris I, spécialiste de la Première guerre mondiale, membre fondateur du Comité de Vigilance sur les Usages de l'histoire (CVUH). L'EXPRESS.fr l'a interrogé.

Que pensez-vous du rapport de la commission Kaspi qui affirme qu'il y a trop de commémorations nationales en France ?

Je ne vois pas ça comme un signal positif dans la France d'aujourd'hui. C'est très problématique la manière dont les choses sont posées. En valorisant trois dates sur les douze commémorations actuelles, c'est la France traditionnelle qui est mise en avant, au détriment d'autres dates jugées plus secondaires.

Autrement dit, on relègue au second plan des événements clés comme l'abolition de l'esclavage ou l'hommage aux Justes de France qui sont pourtant des célébrations très importantes pour la mémoire de certaines communautés, parties intégrantes de l'histoire de France et qui ont aussi une valeur universelle. Ce faisant, on oublie les multiples rôles des commémorations pour se recentrer sur un récit national patriotique et figé.

Et justement quel rôle jouent aujourd'hui les commémorations comme celles du 11 novembre?

Elles peuvent avoir un rôle intégrateur et permettre de multiples débats. Le 11 novembre constitue à ce titre un exemple symptomatique. Ce jour est devenu synonyme de richesse et d'ouverture culturelle: du théâtre, du cinéma, des ateliers dans les classes sont organisés dans le cadre de cet anniversaire. Ce rôle pédagogique permet de maintenir la portée symbolique de l'événement commémoré en même que de faire débattre de ce que fut la Grande Guerre, des enjeux qu'elle a portés

Quelle portée symbolique revêtent les trois dates du 11/11, du 08/05 et du 14/07 que le rapport préconise de garder?

Ces trois dates sont importantes pour les valeurs qu'elles peuvent sous-tendre. Le 11 novembre avait été institué comme jour férié sous la pression des anciens combattants notamment en souvenir des

morts à la guerre et des sacrifices de leurs camarades. Le 8 mai est aussi très chargé symboliquement en ce qu'il rappelle un fondement du processus de construction de la France d'après-guerre et de l'Union européenne à savoir le rejet de tout ce qu'a produit le Nazisme. Inutile de rappeler le rôle du 14 juillet, fête nationale. Ces trois dates sont donc légitimes, même très importantes, mais je ne vois pas pourquoi on minorerait toutes les autres dates, sans discernement, dont certaines portent des valeurs universelles, contrairement au caractère communautariste qu'on leur prête dans le rapport. Les communautés ont, en outre, besoin de l'espace public pour faire partager leur passé. Et en se recentrant sur trois dates, on rebâtit une histoire nationale étriquée. On ne prend en compte ni la pluralité des mémoires ni les valeurs des événements sur lesquels elles portent.

Pour mieux comprendre les enjeux du rapport Kaspi, je vais citer ci dessous les 5 principaux axes :

« 1 - La Commission juge les commémorations publiques ou nationales trop nombreuses. « Il n'est pas sain », écrit-elle dans un rapport de 47 pages, que leur nombre ait doublé depuis 1999 pour atteindre douze aujourd'hui. « Il n'est pas admissible que la nation cède aux intérêts communautaires et que l'on multiplie les journées de « repentance » » au risque « d'affaiblir la conscience nationale ». Le phénomène entraîne une large désaffection et l'incompréhension, constate le rapport.

2 - Pour « combattre l'inflation commémorative, même si cela coûte quelques voix aux candidats à des fonctions électives », la commission préconise de ramener les commémorations nationales à trois dates: le 11 novembre pour commémorer les morts du passé et du présent, le 8 mai pour rappeler la victoire sur le nazisme et la barbarie et le 14 juillet qui exalte les valeurs de la Révolution française.

Elle suggère cependant une « révolution lente », constatant qu'il « est impossible de faire disparaître des jours fériés ». La commission réfute par ailleurs la « rumeur sans fondement » qui lui prêtait l'intention de faire du 11 novembre un Memorial Day à la française, sur le modèle américain de commémoration unique.

3 - Les autres dates deviendraient des commémorations locales, régionales voire privées. De temps à autre, elles revêtiraient un caractère exceptionnel, comme la célébration en 2004 des débarquements alliés de 1944.

4 - Il ne suffit pas d'exprimer des exigences à l'égard de l'Education nationale et des médias, estime la commission. Il faut inventer de nouvelles formes de commémoration. Le rapport, qui évoque par exemple le slam, préconise de porter l'effort sur le tourisme de mémoire ou sur des projets pédagogiques élargissant la réflexion autour d'une date à sa signification profonde.

Le rapport préconise, à l'intention de la presse écrite, audiovisuelle et électronique « des programmes ou des événements qui retiennent l'attention des lecteurs et des téléspectateurs ».

5 - Il appelle les collectivités territoriales à ne pas tout attendre de l'Etat central, soulignant leur « place primordiale ».¹⁰

Pour en terminer avec cette partie il est nécessaire de s'intéresser au projet qui va être mis en place pour célébrer le centenaire 2014. Je vais tout d'abord citer quelques points essentiels du rapport au président de la république de Joseph Zimet suite à la lettre du président Nicolas Sarkozy sur les propositions pour la commémoration du centenaire de la grande guerre :

« Le calendrier du Centenaire »

Le calendrier commémoratif proposé pour le Centenaire pourrait se découper en quatre séquences :

- Un premier cycle commémoratif, animé par l'Etat, en 2014, constituerait la « levée de rideau » du centenaire de la Première Guerre mondiale. L'action commémorative de l'Etat se concentrerait ainsi principalement sur l'année 2014, où le Gouvernement, avec le concours de l'ensemble de ses partenaires, assurerait l'organisation de six grands rendez-vous commémoratifs échelonnés entre le 28 juin et le 11 novembre 2014 :

i) Une ouverture européenne, à Sarajevo, le 28 juin 2014, avec un grand rassemblement culturel européen et la réunion exceptionnelle des chefs d'Etat et de gouvernement européens pour une commémoration de l'événement déclencheur de la Première Guerre mondiale.

ii) Une fête nationale, le 14 juillet 2014, mettant à l'honneur toutes les nations engagées dans la Grande Guerre, avec l'invitation des chefs d'Etat et de gouvernement pour le défilé du 14 juillet, où seraient invités à défiler les soldats de tous les pays belligérants de la Grande Guerre. Après le traditionnel défilé du 14 juillet, une parade géante serait organisée sur les Champs-Élysées, mise en scène par la troupe du Royal de Luxe, qui amènerait pour la première fois à Paris ses célèbres géants, déjà consacrés dans le monde entier.

iii) La commémoration du centième anniversaire de l'assassinat de Jean Jaurès, le 31 juillet 2014.

iv) Une commémoration décentralisée de la mobilisation générale et de l'entrée en guerre, le 2 août 2014, partout en France, avec le concours des communes.

v) La commémoration de la première bataille de la Marne, au mois de septembre 2014.

vi) L'entrée au Panthéon de Maurice Genevoix, porte-parole légitime de la génération des combattants de la Grande Guerre, le 11 novembre 2014.

- A compter de 2015, débiterait un deuxième cycle commémoratif, décentralisé, itinérant et intermittent, dont les collectivités territoriales seraient les hôtes et qui suivrait, durant trois ans, la chronologie et la géographie du champ de bataille. L'Etat accompagnerait les

¹⁰Source: <http://www.mediapart.fr/journal/culture-idees/artistico/121108/les-cinq-propositions-de-la-commission-kaspi>

collectivités territoriales pour la production d'un certain nombre de grands événements commémoratifs tels que le centième anniversaire des offensives de Champagne, de la bataille de la Somme, de la bataille de Verdun ou de l'offensive sanglante du Chemin des Dames, etc. Concomitamment, les partenaires étrangers de la France marqueront eux aussi les temps forts de la Grande Guerre sur leurs territoires respectifs. Cette dimension internationale des commémorations de la Grande Guerre appellera un minimum de coordination entre les différentes initiatives menées au plan national.

- A la fin de l'année 2018, l'Etat prendrait à nouveau entièrement en charge l'organisation du centenaire de l'Armistice de 1918. Après le déroulement du cycle triennal décentralisé et itinérant du Centenaire, partout en France, l'Etat reprendrait la conduite du processus commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale pour y mettre un terme, avec l'organisation des commémorations du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, le 11 novembre 2018.

- Enfin, viendrait l'épilogue du centenaire de la Grande Guerre, le point d'orgue commémoratif en 2019-2020, avec la commémoration du traité de Versailles et des sorties de guerre. Après le crépuscule du 11 novembre 2018, un certain nombre d'actions accompagneront ainsi decrescendo la fin définitive du cycle commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Trois grands projets pour un Centenaire

Trois grandes initiatives pourraient être spécifiquement portées par l'Etat dans le cadre et la perspective du centenaire de la Première Guerre mondiale.

- Un grand chantier de numérisation d'archives individuelles de la Grande Guerre pourrait être conduit, avec la numérisation et la mise en ligne de l'ensemble des registres matriculaires des combattants de la Première Guerre mondiale. Après la mise en ligne des fiches individuelles du 1,3 million de « Morts pour la France » de la Première Guerre mondiale et des journaux des marches et opérations (JMO) de l'ensemble des unités combattantes de la Grande Guerre, la numérisation des registres matriculaires de l'ensemble des combattants de la Grande Guerre marquerait, outre son incomparable intérêt patrimonial et mémoriel pour les familles, l'achèvement de la numérisation des archives individuelles de la Première Guerre mondiale.

- En route vers le Centenaire, l'Etat pourrait également appuyer le projet d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des « paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre » proposé par treize conseils généraux, avec l'appui de l'Assemblée des départements de France. Ce projet suscite également l'intérêt de plusieurs pays européens, qui joindraient ainsi leurs efforts à ceux de la France pour le porter auprès de l'UNESCO.

- Enfin, la mise en place d'une commission de réflexion sur la question des fusillés de la Première Guerre mondiale, chargée de formuler des propositions au Président de la

République, serait une réponse au problème mémoriel récurrent du sort et de la postérité mémorielle des 620 soldats condamnés à mort et fusillés durant la Première Guerre mondiale. Le Centenaire pourrait offrir un cadre idoine à la résolution de ce dernier « kyste mémoriel » lié à la Grande Guerre. »

A l'heure actuelle, rien n'est réellement fixé. Des idées ont été émises comme j'ai pu le montrer en citant le rapport au-dessus mais les débats autour des commémorations du centenaire sont encore extrêmement vifs. Un décret du 3 octobre 2012 prévoit comme j'ai pu l'évoquer au-dessus une « mission des anniversaires des deux guerres mondiales » ayant pour but de : « concevoir, animer et coordonner les initiatives à caractère international ou national propres à rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont lutté pour la défense de la France pendant la première guerre mondiale et pour sa défense, sa libération et la victoire sur le nazisme pendant la seconde guerre mondiale ». Ce parallèle des deux commémorations avive un vif débat chez les politiques et les historiens : « c'est un mélange absurde, qui n'est pas lisible La commémoration de la guerre de 14, un événement sans pareil dans l'histoire de France, n'a rien à voir avec la simple célébration de 1944, qui est d'abord la victoire des alliés. À mon sens, la communion nationale autour de la Grande Guerre dépasse largement le seul registre du ministère des Anciens Combattants » d'après l'historien Jean-Noël Jeanneney. Pour le ministre Kader Arif, l'idée de mélanger les deux célébrations est toujours d'actualité : « quant à la guerre de 14, nous devons encore réfléchir à quand et quoi commémorer. Ce n'est pas si simple... les Anglais se souviennent de 1916 et des grandes batailles de la Somme, les Américains, de 1917 et de leur entrée en guerre. Nous ne sommes pas encore fixés sur ce qu'il faut célébrer », analyse un conseiller. Une façon d'expliquer que les propositions de la mission du centenaire, avec ses 8 millions d'euros de budget, sont gelées ». Tous ces débats, toutes ces hésitations représentent pour beaucoup une perte de temps, une « guerre » entre politiques et historiens qui empêchent la préparation du centenaire.

Nous venons de voir tout au long de cette partie tout ce qui concerne la partie théorique au niveau du lien entre histoire et mémoire tant au niveau de son histoire qu'au niveau des débats engendrés. Il est désormais nécessaire de voir comment gérer ces informations dans la pratique même de l'enseignement.

Deuxième partie : Pratique

3.1 Enseigner les mémoires

Henry ROUSSO, lorsqu'il était directeur de l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS) a défini l'histoire de la mémoire de la façon suivante :

« l'étude de l'évolution des représentations du passé, entendues comme des faits politiques, culturels ou sociaux » autrement dit une étude qui implique que *« l'événement doit être pris non dans son acception classique, mais comme une séquence chronologique qui ne se borne pas à sa clôture apparente, une étude qui inclut aussi bien l'analyse historique de l'événement proprement dit que l'analyse de sa postérité »*.

Lorsque l'on parle d'enseignement de la mémoire, il faut s'interroger entre autre, autour des rapports :

- entre mémoire et histoire
- entre mémoire et enseignement de l'histoire

La première question a déjà été traitée dans la première partie de ce mémoire, c'est à la seconde que je vais désormais m'intéresser. Pour y répondre, il faut tout d'abord se demander quelles mémoires on enseigne :

- une mémoire officielle, fortement influencée par le pouvoir politique et qui prend toute son ampleur au moment des commémorations, elle est aussi très conditionnée par le présent.
- une mémoire transmise par les acteurs et les témoins. En 1921, l'historien Marc BLOCH qui avait combattu pendant la Première Guerre mondiale au Chemin des Dames disait *« il n'y a pas de bon témoin ; il n'y a guère de déposition exacte en toutes ses parties ; mais sur quels points un témoin sincère et qui pense dire vrai mérite-t-il d'être cru ? Question infiniment délicate, à laquelle on ne peut donner d'avance une réponse immuable, valant en tout cas ; il faut examiner soigneusement chaque espèce et se décider chaque fois d'après les besoins de la cause »*.
- une mémoire collective sélective, inégale et inéquitable par définition.
- une mémoire nationale qui représente une mémoire collective dominante qui a réussi à s'élever au niveau d'un mythe.

La question est quel est le rôle des enseignants dans la transmission de la mémoire. Doivent-ils se cantonner à enseigner l'histoire ou ont-ils aussi un rôle de « relais de mémoire » ? Comment gérer les circulaires officielles qui se sont multipliées ces dernières années, mais qui convergent dans la volonté d'inviter les enseignants et leurs classes à participer aux commémorations nationales officielles ? Par définition commémorer c'est se remémorer ensemble.

Ces commémorations, pour Henry ROUSSO, sont donc « des manifestations et des rituels nationaux qui visent à rassembler la communauté nationale, les citoyens ».

Pour Pierre Nora c'est « consacrer à l'obsession commémorative sa crainte d'une récupération de ce travail sur les lieux de mémoire et de voir le modèle mémoriel l'emporter sur le modèle historique ». La question est quel est l'impact de ces commémorations dans une classe ? Ont-elles toutes une même importance aux yeux des français et donc aux yeux de l'enseignement ? J'ai pu relever dans un premier temps que deux des commémorations, celles du 14 et 16 juillet ont lieu durant les vacances d'été. De plus, d'autres passent au second plan du fait de leurs proximités avec des dates marquantes. En effet, la journée nationale du souvenir de la déportation a été plus ou moins oubliée, supplée par la victoire de 1945. Elle est perçue par une grande majorité comme « intéressante » car elle permet de prendre des week-ends prolongés. Ces deux commémorations ont été l'objet chaque année, jusqu'en 2000 de nombreuses circulaires¹¹. Par contre le 11 novembre a continué de faire l'objet d'une circulaire officielle jusqu'en 2004. Publié au B.O, cette dernière invitait : « les chefs d'établissements, les directrices et directeurs d'école à faire évoquer dans les classes les événements historiques » correspondant à cette commémoration, et leur demandait « de prendre contact avec les autorités locales afin d'assurer la participation la plus large possible des écoliers, des collégiens et des lycéens aux cérémonies de commémoration ». La note de service du 5 juin 2008, publiée au B.O n°24 du 12 juin 2008 rappelait la déclaration du président SARKOZY prononcée sous le Dôme des Invalides à l'occasion de l'hommage rendu au dernier poilu, Lazare PONTICELLI : « Il est de notre devoir que, par-delà l'Histoire, la mémoire demeure malgré tout vivante. C'est un devoir national, un devoir humain ». Cette note de service affirmait que « l'école a pour mission l'enseignement de l'histoire de la Grande Guerre, et également la transmission de la mémoire », et demandait que les élèves soient associés aux cérémonies organisées au cours de l'année 2008 :

« En lien avec les programmes d'enseignement, vous accorderez une place particulière à la commémoration du 90e anniversaire de la fin de ce conflit dans les écoles et les établissements scolaires [...]. Le 11 novembre, jour de commémoration nationale depuis 1922, revêt une dimension historique et symbolique : l'armistice signé à Rethondes entre les Alliés et l'Allemagne a marqué la fin des combats sur le front occidental. Il a aussi ouvert une période

11 Voir circulaire annexe page 55

de deuil collectif qui s'exprime particulièrement lors des cérémonies devant les monuments aux morts. Si le premier sens de la journée du 11 novembre est de rendre hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre, elle est aussi l'occasion de rappeler combien la mémoire des deux grands conflits mondiaux est essentielle à la construction d'une Europe fondée sur la tolérance et la paix. Vous veillerez à souligner la dimension européenne de la mémoire de cette guerre, d'autant plus que ce 90e anniversaire coïncidera avec la Présidence française de l'Union européenne. La participation des troupes coloniales françaises à ce conflit sera aussi mentionnée »

Des propositions pour la mise en œuvre de projets pédagogiques y sont énoncées telles que l'action éducative : « l'histoire d'un soldat de ma commun » ou « l'étude du patrimoine artistique et culturel lié à la guerre ». Des partenariats avec le ministère de la Défense (SGA et ONAC), la Fédération André Maginot, les musées et lieux de mémoire de la Première Guerre mondiale y sont recommandés.

Aujourd'hui le constat est clair, on assiste à une multiplication des incitations à participer à des commémorations. Quelle est la portée de ces circulaires répétitives? Quelle est l'attitude des enseignants « confrontés à ce devoir de mémoire sacralisé, désormais venu d'en haut ». Après différentes lectures et différents entretiens avec des professeurs des écoles, il me semble que ces incitations à commémorer soient peu entendues et peu suivies. En effet elles sont perçues comme « trop administratives » d'après une professeure de CM2 encore en fonction. Pour un enseignant aujourd'hui à la retraite mais ayant exercé pratiquement toute sa carrière dans des classes de CM2, ces incitations « contribuent à alimenter une certaine confusion entre enseignement de l'histoire et commémoration ». Mes conclusions n'étant basées que sur quelques lectures et sur deux brefs entretiens, il me semble judicieux de citer Bertrand POIROT-DELPECH qui dénonçait le risque de banalisation des commémorations de la mémoire du génocide : « la commémoration devient un sport national, coincée entre deux dimanches de foot - sans surprise. Le cérémonial s'use, le consensus banalise le souvenir qu'il est censé honorer. La mémoire de la Shoah n'avait pas besoin de cela ». Sophie ERNST, philosophe de l'éducation à l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), a signé un texte intitulé « le fait colonial, les lois de mémoire et l'enseignement », mis en ligne sur le site Internet de l'université Denis Diderot - Paris 7, à la rubrique *Questions d'histoire*, dont voici la conclusion : « les commémorations et les reconnaissances de souffrance, ou de responsabilité, sont sans doute le terrain où le politique est chez lui, pleinement et il y a une importance certaine à faire certains gestes, à prononcer certaines paroles de grande portée symbolique – pour autant que ce soit effectivement porteur de valeurs partagées. En revanche l'école doit rester ordonnée à l'idéal de compréhension raisonnée du monde et de soi-même ».

En 2008, les initiatives mémorielles du président SARKOZY ont suscité de vives réactions, que ce soit l'instauration de la commémoration du souvenir de Guy Môquet le 22 octobre ou la mémoire des enfants de la Shoah au CM2. Le 90^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 n'a pas donné lieu à vrai à une « mobilisation » des enseignants, mais a été caractérisée par de multiples commémorations amplement médiatisées qui ont conduit Lyonel KAUFMAN à s'interroger dans le Mensuel de novembre du café pédagogique : « Commémorer ou enseigner 14-18 ? » :

« Dans le maelström du quatre-vingt-dixième anniversaire de la signature de et alors que le dernier poilu a disparu au début 2008, le Pathos (la mémoire) déploie tous ses effets au détriment du Logos (l'histoire). Comment comprendre cette hypertrophie de la mémoire alors que, du fait de la disparition du dernier témoin, cette guerre entre de plein pied dans l'histoire ? Peut-on encore parler d'enseignement de l'histoire si cette mémoire occupe tout l'espace y compris à l'école ? Que peut-on faire en classe si l'on souhaite en 2008 enseigner l'histoire de cette période plutôt que sa mémoire ? [...]. Si faire de l'histoire, c'est s'appuyer sur son passé dans le moment présent pour se dessiner un avenir alors l'hypertrophie mémorielle en France trouve probablement une partie de ses racines dans la situation actuelle de la société française. Par ailleurs, depuis 2007, le projet présidentiel relativement à l'enseignement de l'histoire est cohérent à défaut d'être pertinent et joue délibérément sur le Pathos relativement aux épisodes importants de l'histoire de France du XX^e siècle. Que ce soit le choix relatif à Guy Môquet pour traiter de la Résistance et de la France sous l'occupation, celui de faire adopter des enfants déportés par des élèves en guise d'enseignement de la Shoah au primaire ou les projets pédagogiques liés à cet anniversaire de l'armistice, à chaque fois, l'émotion vise à remplacer la compréhension et le questionnement de nature historique. Or enseigner cet âge des extrêmes, selon l'expression de Eric J. Hobsbawm, que constitue le vingtième siècle nécessite une tout autre approche si l'on si on désire sortir du vain « plus jamais ça » et de la compassion mémorielle. [...] ».

Enseigner l'histoire, transmettre la mémoire, commémorer, faire venir des témoins dans leurs classes, faire de leurs élèves des citoyens responsables, quelle est la véritable priorité pour l'enseignant ? Dominique VADAL, dressant le bilan des commémorations de 2004-2005 liées au 60^e anniversaire des débarquements, de la libération de la France, de la libération des camps et de la victoire alliée en Europe répond bien à la question, je cite :

« Nul ne conteste, évidemment, la légitimité et l'utilité de la célébration des événements majeurs de notre histoire. À condition, toutefois, qu'elle produise du sens, fasse vivre le passé au présent et en privilégie les leçons universelles plutôt qu'individuelles ou communautaires. Sinon, comme l'écrit Jean Baudrillard [Libération, 17 février 2005], la commémoration s'oppose à la mémoire : elle se fait en temps réel et, du coup, l'événement devient de moins en moins réel et historique,

de plus en plus irréel et mythique ».

Pour conclure sur ce point, je peux affirmer après mes différentes lectures, et d'un point de vue personnel, que les commémorations et l'intervention de témoins vont servir à la transmission de la mémoire qui servira à son tour à l'enseignement de l'histoire. Rien n'est simple, et dans l'optique d'amener les élèves à devenir de citoyens responsables, il me semble pertinent de mêler ces différentes composantes. Le professeur des écoles se doit alors d'être au clair sur les différents débats pour pouvoir faire la part des choses au sein de son enseignement. Les appellations « d'anciens combattants » et de « victimes de guerre » témoignent d'une volonté de reconnaissance de la part de la Nation à ceux qui ont pris les armes pour défendre leur patrie. Si cette politique de mémoire apparaît dès la guerre franco-prussienne de 1870, elle s'est intensifiée entre 1919 et 1939. « Elle s'articule autour de trois socles : la réactivation régulière du souvenir au moyen des journées de commémoratives, la conservation du souvenir grâce à la conservation des « lieux de mémoire » et la transmission du souvenir aux nouvelles générations »¹². L'enseignant joue un rôle évident dans ce dernier socle mais aussi dans le premier. Les commémorations sont l'un des piliers du devoir de mémoire. Notons que les commémorations peuvent être militaires ou patriotiques et concernent alors toute la nation. C'est sur ce dernier type de commémoration que l'enseignant doit se concentrer. Le devoir de mémoire se manifeste à de multiples reprises dans le calendrier français mais trois dates se révèlent majeures: le 14 juillet, le 11 novembre et le 8 mai. L'enseignant a pour rôle de sensibiliser ses élèves à ces jours spéciaux. Il est nécessaire de préciser que les commémorations peuvent être célébrées lors de certaines inaugurations de lieux ayant marquées les mémoires. Lorsque un tel événement, se produit il est du devoir de l'enseignant d'organiser une sortie avec sa classe pour parfaire et approfondir le travail de mémoire qu'il doit mener avec sa classe.

Nous allons désormais traiter des différents supports utilisables en classe pour enseigner le lien entre Histoire et Mémoire.

12 Sous la direction de Paul Henri GARCIA. (2004). *La défense*. Saint Estève : CRDP Languedoc-Rousillon.

2.2 : Différents supports de classe permettant de lier histoire et mémoire¹³

Les témoins : entretien avec Mme Houlès Suzanne

Mme Houlès Suzanne est aujourd'hui âgée de 86 ans. Elle a vécu la Seconde Guerre mondiale et s'est engagée dès l'âge de 17 ans dans la résistance. Elle fut professeur de français, puis à sa retraite elle décida de partager son expérience avec les enfants des classe de CM2 à l'école de Lou Planas et à l'école le petit prince à BALARUC LES BAINS, durant cinq années.

1. Pourquoi avez-vous décidé de faire ce travail de mémoire ? Pourquoi avoir fait ce travail dans les écoles primaires?

Premièrement j'appartiens à deux associations : Association Républicaine des Anciens Combattants et victimes de guerre, pour l'amitié, la solidarité, la mémoire, l'antifascisme et la paix d'une part et l'Association des Anciens Combattants de la résistance et les Amis de la Résistance défendant la mémoire des combattants de la Résistance d'autre part. Ces deux associations motivent les personnes ayant vécu la guerre à se déplacer pour partager leurs mémoires avec les jeunes. Deuxièmement, je pense que dans la société actuelle où l'histoire n'a plus une place prépondérante à l'école, et en l'honneur à toutes les personnes disparues durant la guerre, il était de mon devoir de transmettre mes mémoires.

2. Comment organisez vous vos séances?

Mes séances se déroulaient toujours en deux parties. Tout d'abord je parlais de mon expérience personnelle. Mon père était instituteur et appartenait au front national de l'Hérault et était responsable de la résistance chez les instituteurs. Pour ma part, dès l'âge de 17 ans, je me suis engagée dans la résistance. Je racontais aux enfants que mon travail à ce moment là était de coller des tracts dans la rue. Pour cela je disposais d'une machine à écrire, puis le soir on partait, un garçon et une fille comme ça, si un allemand nous croisait on se faisait passer pour des amoureux. A cette époque, j'allais chercher des armes et les transportais à vélo. Une fois j'ai failli me faire arrêter. J'ai toujours aimé raconter cette anecdote aux enfants. Mais ce qui me tenait particulièrement à cœur, c'était de leur raconter comment mon ami Louis MARRES avait trouvé la mort. Une fois cette partie du cours terminée, je parlais de la résistance dans notre région particulièrement mais pas seulement. Je m'intéressais spécialement aux massacres commis pour que les enfants comprennent à quel point la Seconde Guerre mondiale a pu être horrible. Je disposais d'une pancarte sur laquelle

¹³ Pour élaborer un inventaire des supports j'ai repris quelques éléments de mon TER.

je collais des photos qui servaient de supports à mon exposé. Je me souviens avoir parlé de Guy Moquet, de l'affaire des pendus de Nîmes (18 pendus et 2 personnes guillotins), de celles d'Alès où 29 résistants ont été torturés et assassinés. J'ai aussi traité des fusillés du champs de Mars à Béziers (18 fusillés le 7 juin à Alès). Pour finir, je parlais aussi des fusillés de la madeleine, de Berthe Albrecht et de l'aventure extraordinaire de ces adolescents de 16 et 17 ans apprentis de la SNCF qui, munis de pistolets volés (dont certains ne fonctionnent pas), s'emparent à 7 d'un train à la gare de Ribaute le Lieuran le 2 mai 1977 (vers 21 heures).

3. Sur votre bureau je vois une image¹⁴ qui me paraît légèrement choquante pour des enfants de CM2, vous en serviez vous ?

Cette image, non bien sûr que non, elle me sert pour certaines manifestations avec les associations mais en aucun cas pour les enfants. Vous savez, je pense que les enfants voient assez d'horreur sans pour autant en rajouter une couche. L'histoire peut très bien se passer de ce genre d'image. Les mots ont beaucoup de poids, et quand l'histoire est bien racontée, et je dis bien racontée car l'histoire doit être racontée comme une véritable histoire, sinon quel est l'intérêt d'enchaîner des noms des dates et des chiffres, je pense qu'elle peut marquer les esprits. Mes interventions ont marqué les enfants car d'un seul coup l'histoire prenait du sens, c'était quelqu'un qui l'avait vécu qui la racontait et non pas des mots mal imprimés sur un bout de papier.

Le fait de faire intervenir des témoins de guerre permet aux enfants de comprendre que l'histoire que son maître lui a enseigné à travers des livres ou des images n'est pas que fictive. Que certaines personnes ont vécu ces situations et qu'elles ne sont pas que des photos dans des livres et que leur existence a été frappée par la guerre. Sans les choquer par des images sanglantes, les témoins avec des mots très particuliers, des mots qui marquent bien plus longtemps que des images peuvent réussir à enseigner aux élèves les violences de guerre.

D'après Sam Bruan, président *du cercle Mémoire en Vigilance* :

« Lorsque nous intervenons dans les écoles, nous n'apportons pas un témoignage historique, n'étant pas historiens et n'ayant qu'une approche partielle de l'histoire, mais nous apportons une image vivante de ce que nous avons connu, nous témoignons pour le futur, nous témoignons pour le respect et la dignité de tous les hommes quelles que soient leur origine, leur culture et leur croyance religieuse. La mémoire n'est pas le passé comme il s'inscrit dans les pierres ou s'écrit dans les livres, cela c'est le souvenir, il est mort, figé dans le passé comme sont les tombes ou les monuments aux morts. La mémoire, c'est autre chose, elle est vivante, elle est l'avenir en marche, elle est le devenir. Si le passé appartient à ceux qui l'ont vécu, la mémoire

14 Voir annexe pages 51 et 52

ne peut être confisquée par tel ou tel groupe humain, aussi légitime que cela puisse paraître, car elle est universelle et appartient à tous les hommes »

La littérature jeunesse : les arbres pleurent aussi.

Les mémoires d'Anne Frank peuvent aussi être travaillées au travers des livres de jeunesse. *Les arbres pleurent* aussi de Irène Cohen-Janca en est un bon exemple.

« un arbre, c'est une source d'énergie, de vie et de beauté » (Laurent Greilsamer, *le Monde*, 9 octobre 2007). Ce livre raconte l'histoire d'un marronnier qui, à 150 ans approche de la fin de sa vie car il est menacé par les parasites qui le rongent. Il se souvient de la vie trop courte de cette jeune fille au 263, Canal de l'Empereur. Par sa lucarne, elle l'observait et décrivait dans son journal ses transformations au fil de saisons, signe que le temps passe. Elle s'appelait Anne Frank, c'était à Amsterdam pendant la seconde guerre mondiale. Ce livre est une variante très simplifiée du journal d'Anne Frank. Grâce à cette lecture, les élèves vont pouvoir avoir une première approche du journal d'Anne Frank, travailler en même temps la discipline du français et appréhender les violences que les juifs ont subi je cite :

« C'était il y a soixante ans et un mal terrible envahissait le monde. Tout était devenu interdit à ceux qui, comme elle, étaient juif. A partir de 1940, était interdit de : posséder un vélo, prendre le tram et l'autobus, faire ses courses avant 3 heures et après 5 heures, aller à la piscine, jouer au tennis, au hockey, faire de l'aviron, aller au cinéma (...) »

A travers le conte, les enfants vont comprendre à quel point la vie était dure pour les personnes juives pendant la Seconde Guerre mondiale et que certains d'entre eux ont péri dans les camps de concentration « Anne Frank mourut d'épuisement et de détresse, en février ou mars 1945. Des huit habitants de la maison 263 Canal de l'Empereur, seul le père d'Anne a survécu ». Une fois de plus, aucune image n'est choquante dans le livre. L'auteur a simplement utilisé des couleurs froides pour faire passer la tristesse et la dureté, mais les mots sont lourds et garderont très certainement un poids dans la mémoire des enfants.

Internet : l'exemple du Grenier de Sarah

Outre l'utilisation des livres de jeunesse, pour parler de l'histoire d'Anne Frank, et toujours dans l'intention de rapprocher les élèves du concret, on peut aussi utiliser les médias comme le site internet le grenier de Sarah.



En cliquant sur chacune des photos, on découvre l'histoire de manière orale de chacun de ces enfants, puis à la fin un petit résumé. En voici quelques exemples¹⁵



¹⁵ Voir en annexe pages 53 et 54 pour les autres possibilités du site



Ce site présente de nombreux avantages. D'une part, il rentre tout à fait dans les programmes et permet de traiter le sujet à travers différentes disciplines. On est complètement dans la transversalité disciplinaire. Internet est un outil qui va motiver les élèves. De plus ce site est extrêmement complet, il comprend des photos d'enfants, des définitions et des témoignages oraux. Comme je l'ai dit, ce site est un condensé de témoignages d'enfants. Les élèves vont donc être intéressés, car ce sont bien des enfants comme eux qui témoignent. Les médias peuvent donc être un excellent moyen pour permettre aux enfants de comprendre les violences de guerre sans pour autant les choquer.

Ce site internet relève tout de même une question. Comment enseigner la Shoah?

Pour répondre au moins en partie à cette question, j'ai analysé un article de Ernst S (2006). Mémoire de la Shoah : un enseignement sous pression, *le cartable clio*, 6, 122-133. Cet article traite de l'enseignement de la mémoire de la Shoah dans un contexte national français. L'auteur se questionne sur les objets qui peuvent donner lieu ou non à un débat et sur le fait d'enseigner une histoire d'adulte à de jeunes enfants qui n'ont pas encore acquis les bases culturelles suffisantes pour en appréhender les difficultés et les enjeux. Cependant, elle affirme que malgré ces contraintes, les mémoires de la Shoah doivent être transmises :

« Il ne fait pas de doute que nous devons en finir avec le silence, qui est un mensonge ; dans la mesure où l'histoire s'enseigne dans une éducation nationale, où cet enseignement d'histoire est supposé munir les jeunes générations des clés qui permettent de comprendre qui nous sommes et d'où nous procédons, pour éclairer notre présent, il est impensable que le génocide ne soit pas enseigné. Reste que cet enseignement est à la limite de ce que les professeurs savent et peuvent faire dans le cours ordinaire des rituels scolaires ». (p 124).

Elle rappelle donc que l'histoire de la Shoah a été remplie de silences et d'occultations politiques dues au fait que certains éléments ont été trop difficiles à accepter. Il est vrai que l'enseignant ne doit pas oublier cet aspect, mais notre génération n'est plus dans le refus et dispose de nombreuses sources (films, livres d'histoire, essais...). Dans ce contexte, l'enseignant est donc face à un choix crucial : que transmettre ? Il est aussi prisonnier du devoir de mémoire « pour que ça ne recommence jamais ». Mais ce n'est qu'un paradoxe, car nous savons que les hommes ne tirent pas de leçon de l'histoire, sinon pourquoi la Seconde Guerre mondiale ? Pour Sophie Ernst, il faut donc transmettre en sortant de ce cliché absurde.

Elle traite aussi de la saturation de cet enseignement :

« Il faut regarder les faits en face : les élèves reçoivent un message massif et surtout répétitif sur Auschwitz, à travers l'école la télévision, le cinéma, les références dans le discours public. Et ils peuvent exprimer une lassitude, voire un rejet ». (p.127).

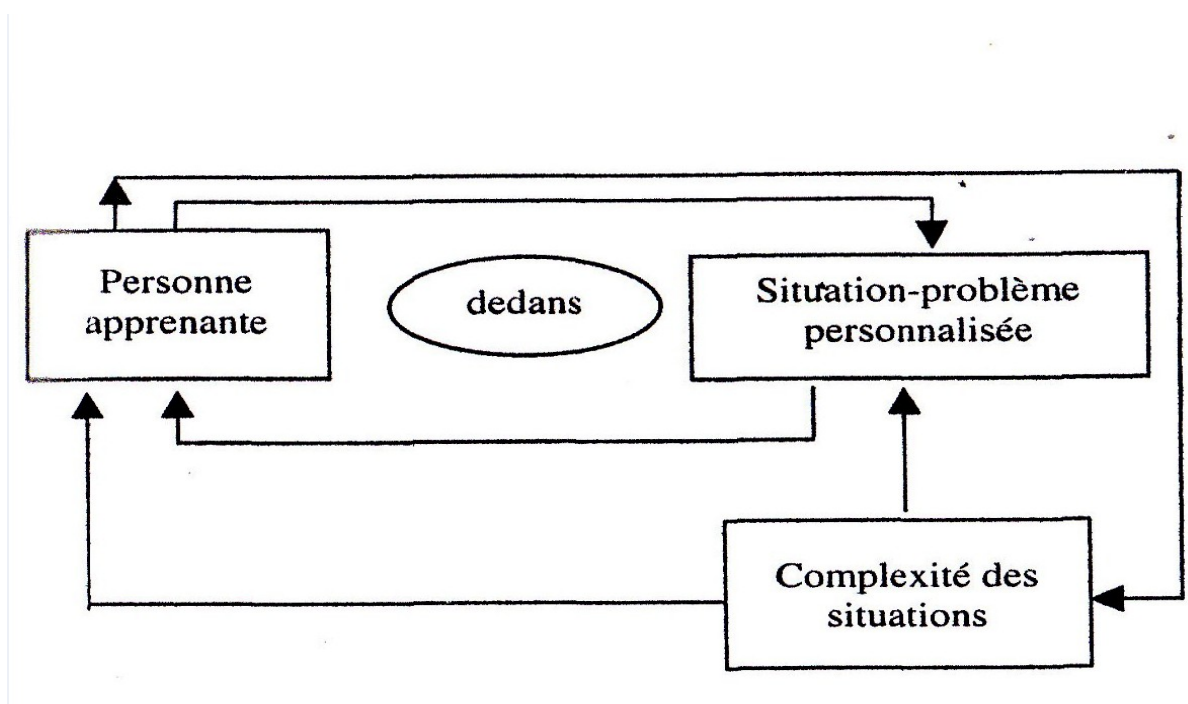
De ce fait, des images traumatisantes parfois mal et trop utilisées sont banalisées. Par conséquent, malgré l'intérêt des élèves pour cet enseignement, le risque de saturation est fort mais peut être contourné : « si l'on approfondit toute l'énigme de l'enrôlement des hommes ordinaires dans un crime de masse » (p 128). Elle ajoute que pour alerter les enfants du mal du racisme et de l'antisémitisme, on a tendance à leurs présenter un tableau tronqué avec d'un côté les victimes et de l'autre les bourreaux, elle parle même d'une obsession judéocentrée. Du fait de cette obsession, les enseignants ont longtemps eu du mal à différencier camps de concentration et d'extermination. A trop se cibler sur les souffrances juives, (même s'il faut les prendre en compte) on omet les autres. Beaucoup de professeurs ne tiennent pas compte encore aujourd'hui de cet aspect important.

L'auteur ne comprend pas comment le voyage de classe à Auschwitz a pu s'imposer comme la norme de ce qu'il faut faire pour lutter contre l'antisémitisme. Elle reconnaît tout de même qu'avec un bon travail préparatoire, ces voyages peuvent être justifiés et utiles. Cependant, elle propose un voyage plus adapté à Berlin avec ses musées, ses lieux de mémoires etc...Ce type de voyage paraît plus productif et beaucoup moins traumatisant pour de jeunes enfants, que ces voyages-pèlerinage. Mais dans tous les cas « la lutte contre l'antisémitisme est ardue, la clé d'une éducation qui

prémunirait du racisme est encore à trouver » (p 131).

Pour utiliser ces supports l'enseignant peut choisir dans différentes pratiques pédagogiques. Tout d'abord, le professeur peut utiliser la méthode dite du cours magistral. Pour J. Le Pellec, « le cours magistral relève de la pédagogie impositive ou transmissive dite pédagogie de l'empreinte » (1991, p. 66). C'est une des méthodes les plus anciennes. C'est le professeur qui fait tout le travail, c'est lui qui dirige. Il doit préparer toute sa leçon avant le cours, pour que ce soit clair et compréhensible. A l'inverse, les élèves ont une activité d'écoute et de réflexion, ils participent très peu. Ensuite, on a les exposés oraux, où l'enseignant participe peu. Dans ce cas, il a pour rôle de gérer la planification des exposés. Cette méthode présente des points positifs, le travail est fourni par un petit groupe d'élèves, et leur motivation est forte en début de travail. On a donc une forte participation des élèves pendant leurs exposés. En revanche, les autres élèves sont plus en attente. De plus, la motivation qui est forte au départ a tendance à diminuer si les difficultés sont perçues comme insurmontables. Un autre point négatif, c'est que l'on trouve fréquemment des erreurs et des contre-sens dans les exposés. Les situations problèmes correspondent un peu à la démarche scientifique. Une question est posée, puis les élèves émettent une hypothèse. On procède ainsi à une vérification dans les documents. Enfin, la réponse est donnée par le maître. Cette méthode est relativement nouvelle et permet une forte participation des élèves.

La situation-problème personnalisée: une interface complète (Cérard,1997,p.43).



Après avoir étudié différents ouvrages sur la question de l'enseignement des mémoires et établi un inventaire sélectif des différents supports utilisables en classe pour enseigner l'histoire en préservant un lien avec la mémoire, je vais dans cette dernière partie présenter la séquence que j'ai menée dans une classe de CM2.

2.3 Pratique de classe

Au cours d'un stage en convention 2 bis, j'ai eu la possibilité de réaliser une séquence autour des monuments aux morts. J'avais conçu cette séquence lors de mon TER, mais j'ai décidé de modifier certains éléments. Elle a été menée dans une classe de CM2 en période 3 comprenant 27 élèves à BALARUC-LES-BAINS.

HISTOIRE Période 3: Avant et au retour de vacances de Noël Cycle 3
Séquence : Les monuments aux morts (Première et Deuxième Guerre mondiale)
<u>Référence aux IO</u> : <i>Le vingtième siècle et notre époque, la violence du XXe siècle, les deux conflits mondiaux.</i>
<u>Objectifs</u> : Connaître le patrimoine de sa commune/ Savoir ce qu'est un lieu de mémoire/ Connaître la signification de deux dates : le 11 novembre 1918 et le 8 mai 1945/ Comprendre que les guerres mondiales ont été très destructrices et cela sans avoir recours à des images violentes.
<u>Prérequis</u> : Avoir étudié la Première et la Seconde guerre mondiale.

Séance 1 : Travail de recherche (45 minutes):

Objectif de la séance : Trouver les informations nécessaires pour répondre au questionnaire.

Phase d'accroche : au début de la séance le professeur des écoles montre aux élèves le site internet « dictionnaire des monuments aux morts » (<http://monumentsmorts.canalblog.com/>). Il explique qu'eux aussi vont devoir chercher des monuments aux morts et faire un exposé. (10 min)

Phase de travail: la classe est divisée en 12 groupes (2 groupes de trois et 10 groupes de 2 par rapport au nombre d'ordinateur). Chaque groupe travaille sur internet avec la consigne suivante : *tu chercheras sur internet un monument aux morts extérieur à la commune de BALARUC-LES-BAINS et tu rempliras le questionnaire*. Le professeur des écoles passe dans les rangs pour aider les élèves dans leur recherche (30 min).

Le monument aux morts

1. Quel est le nom de la commune ?
2. Dans quel département se situe-t-elle ? Situe-la sur la carte.
3. Où se situe le monument aux morts dans la commune ?
4. De quoi se compose-t-il ? (colonne simple, statues...)
5. Quelles inscriptions sont écrites ?
6. Ce monument a-t-il été construit en mémoire de la Première, de la Seconde ou des deux guerres mondiales ?
7. Quand a-t-il été placé à cet endroit (essaie d'interroger quelqu'un de la mairie) ?
8. Tu imprimeras une photographie pour la montrer à la classe.

Situation de sortie : Les élèves impriment leurs recherches. Le professeur des écoles explique qu'elles vont servir lors de la prochaine séance pour réaliser un exposé (5 min).

Séance 2 : Travail en groupe sur les documents trouvés pour réaliser les exposés (45 minutes).

Objectif de la séance : Réaliser les exposés

Phase d'accroche : rappel de la séance 1 (5 min).

Phase de travail : les élèves se mettent par groupe de 2 ou 3. Sur une affiche, ils collent la photo trouvée et écrivent les informations récoltées dans le questionnaire. (35 min).

Consigne : par groupe de 2 ou 3, vous allez faire un exposé de votre travail que vous présenterez demain au reste de la classe. Pour cela vous allez coller la photo et recopier les informations trouvées sur une affiche. Attention il faut écrire assez gros pour que tout le reste de la classe puisse voir lors de l'exposé.

Situation de sortie : le professeur des écoles rappelle que lors de la prochaine séance les affiches serviront de support à l'exposé (5 min).

Séance 3 : Présentation des exposés (45 minutes).

Objectif de la séance : Présenter les exposés

Phase d'accroche : Rappel de la séance 1 (5 min).

Phase de travail : reconstitution des groupes, les élèves s'entraînent à présenter leur travail (10 min).

Consigne : vous allez vous remettre dans votre groupe et préparer votre présentation

Phase d'exposé : chaque groupe passe et présente son exposé, l'enseignant présente aussi l'exposé

pour la commune de Balaruc-les-Bains (30 min).

Séance 4 : Institutionnalisation (50 minutes)

Objectif de la séance : Comprendre ce qu'est un monument aux morts.

Phase d'accroche : Récapitulatif de la maîtresse (15 min).

Phase de questionnement : l'enseignant demande : *avez-vous tous bien compris la leçon ? Avez-vous des questions ?* (10 minutes).

Phase d'institutionnalisation (20min):

TRACE ECRITE

Sur la page de gauche :

Le monument aux morts fait partie de l'histoire du village (de la ville). Il est le témoignage de reconnaissance à tous ceux qui ont défendu leur pays. A défaut de pouvoir enterrer les morts dans leur lieu de naissance, il apparut indispensable d'édifier, dans les communes, des monuments commémoratifs dédiés aux morts de la Grande Guerre. Environ 30 000 monuments furent érigés près des églises, des écoles, des mairies ou dans les cimetières. Le 11 novembre (date de l'armistice de 1918) est devenu une commémoration majeure de chaque commune tout comme le 8 mai 1945 pour la Seconde Guerre mondiale. A Paris, sous l'Arc de Triomphe, se trouve la tombe du soldat inconnu qui symbolise tous les morts de cette guerre.

Sur la page de droite :

Coller l'exemple de BALARUC-LES BAINS¹⁶.

¹⁷Tout d'abord, il faut noter que lorsque j'ai réalisé cette séquence au mois de janvier, je n'étais qu'au début de mes recherches. Dans l'idéal j'aurais souhaité la mettre en place au mois de juin à la fin de mon mémoire, mais au vu du calendrier imposé par l'IUFM, cela était impossible. J'aimerais donc dans cette partie revenir « à froid » sur certains points de ma séquence.

Quand j'ai conçu cette séquence, la question du 11 novembre m'a réellement posé problème. Comment devais-je la définir compte tenu du débat exposé dans ma première partie ? Dans le doute, j'ai demandé de l'aide à l'enseignante titulaire de la classe qui m'a conseillé de la définir comme elle l'avait fait autrement dit sans mentionner le débat, même de façon adaptée pour les enfants. En effet, elle m'a précisé qu'elle n'était pas au courant de ce débat et que lorsqu'elle avait fait la séquence sur la Première Guerre mondiale, elle avait défini très simplement la date du 11 novembre (se référer à la trace écrite dans le 2ème point de cette partie). J'aurai aussi souhaité amener les élèves visiter le monument aux morts de BALARUC mais cela n'a pas été possible. De plus ma dernière séance a dû être écourtée à cause de la séance de sport. Je n'ai donc pas pu développer ma

¹⁶ Cf annexe page 56

¹⁷ Cf annexe pour le *verbatim* pages 65 à 79

séance autant que je l'aurais souhaité.

D'un point de vue global la séquence que j'ai menée s'est bien passée dans le sens où les élèves ont été très intéressés par le sujet mais j'ai tout de même rencontré certaines difficultés. Premièrement au niveau du dispositif. La première séance sur les ordinateurs s'est très bien déroulée car les élèves ont l'habitude de travailler dans la salle informatique. La plus part des élèves n'ont pas rencontré de difficultés dans leurs recherches ou dans la gestion du matériel informatique ce qui m'a permis d'être plus attentive et plus présente pour les quelques élèves en difficultés. Cette séance représentée pour moi un réel enjeu car si les informations demandées n'étaient pas trouvées les séances prévues par la suite n'auraient pas pu être réalisées. En terme de savoir les élèves ont pu se rendre compte par eux même (et donc par un autre intermédiaire que l'enseignant) des dégâts humains de la guerre dans un lieu donné et des dispositifs mis en place pour garder en mémoire les horreurs de la guerre et ceci sans avoir recours à des images choquantes. Lors de la deuxième séance et pour mener à bien le travail engagé, les élèves ont dû travailler en groupe pour réaliser leurs exposés¹⁸. Ce mode de travail a posé problème car ils n'avaient absolument pas l'habitude de travailler dans ce type de dispositif. En effet, l'enseignante titulaire de la classe travaille la majeure partie du temps en frontal et parfois en binôme avec ses élèves. La mise en place des groupes a donc été compliquée et les règles de base dans le travail en groupe n'étaient pas toujours respectées. La séance n'a rien apporté de plus en termes de savoir historique par rapport à la séance précédente dans le sens où ils ont dû recopier les informations qu'ils avaient précédemment trouvés. Par contre j'ai pu insister sur la mise en place d'une affiche et sur les quelques règles de base pour qu'elle soit lisible et agréable à regarder ce qui permet de travailler aussi dans la transdisciplinarité. La troisième séance a été consacrée à la lecture des exposés. La classe a été très attentive et chaque groupe a pu présenter son travail dans le silence et l'écoute. Le but de cette séance a pour moi été atteint. Chaque élève a pu se rendre compte que plusieurs villes avaient été touchées par la guerre et pas seulement celles qu'il avait pu étudier. Cette séance a permis d'élargir et de généraliser l'ampleur des dégâts humains liés aux guerres. Cette séance a aussi permis de lancer un bref débat sur la présentation des affiches. La dernière séance qui était une séance d'institutionnalisation m'a permis de répondre aux dernières questions que se posaient les élèves et de rappeler les notions essentielles pour mettre en place la trace écrite.

Enfin, je tenais à préciser qu'au départ mon idée de séquence sur les monuments aux morts était beaucoup plus étoffée mais impossible à mettre en place dans le temps qui m'était imparti. Je pensais, en effet, inscrire cette séquence dans un projet sur le modèle du site internet le dictionnaire des monuments aux morts. En consultant ce site je me suis rendue compte que la commune de

18 Cf annexe pages 57 à 64

BALARUC-LES-BAINS y était absente. Je serais partie de ce constat en disant aux élèves que nous allons créer un Cédérom qui compléterait ce site. Dans ces conditions j'aurais fait le travail pour la commune balarucoise de façon à montrer l'exemple aux élèves puis chaque binôme aurait cherché une commune héraultaise absente du site et aurait créé un article pour l'insérer au cédérom. En allant encore plus loin dans l'idée, j'aimerais si plus tard je suis enseignante dans une classe de CM2, mettre en place un projet impliquant plusieurs écoles héraultaises. L'accroche serait la même en partant du site mais le déroulement serait différent, le but serait ici de créer un petit site réalisé par les élèves. Pour se faire je proposerai à mes élèves de faire les recherches pour la communauté balarucoise, puis les mettre en ligne sur un site, de la même façon les enseignants des autres CM2 participant au projet feraient de même pour leurs communes. Ces projets auraient d'autant plus d'intérêt qu'ils s'inscriraient dans un cadre pluridisciplinaire entre Histoire, Education-Civique, TICE et Français.

Pour finir, je tenais à préciser mon point de vue sur la question du 11 novembre et sa gestion lors d'une leçon avec les élèves. Si je devais refaire cette leçon, avec tout le travail que j'ai pu engager dans mon mémoire et toute la réflexion qui l'accompagne, je reverrai ma définition. En effet, le débat sur le 11 novembre prend de plus en plus d'ampleur et sa définition même a évolué, il me semble aujourd'hui bien plus pertinent d'expliquer les enjeux autour de cette date. En utilisant des mots simples et sans entrer trop dans les détails, il me semble aujourd'hui tout à fait possible d'expliquer à des élèves de cycle 3 la nouvelle orientation des commémorations du 11 novembre.

Conclusion

L'enseignement des deux grands conflits mondiaux au cycle 3 est un enseignement extrêmement complexe car il soulève de nombreuses questions sensibles et met en exergue dans toute son ampleur la difficile relation entre l'histoire et la mémoire. Durant toute l'année, je me suis intéressée à la question suivante : quel lien peut-on établir entre Histoire et Mémoire de guerre, et comment se traduit-il dans l'enseignement à l'école élémentaire à travers l'exemple des deux grands conflits mondiaux ?

L'évolution des programmes nous montre bien l'évolution du rapport entre l'histoire et la mémoire. Ce rapport se veut encore compliqué aujourd'hui dans le sens où enseigner les mémoires se veut être un exercice difficile qui relève de nombreuses questions pour l'enseignant. Mais un enseignement correct des deux grands conflits mondiaux ne peut se passer du lien avec la mémoire qui représente un réel enjeu pour les apprentissages en histoire au cycle 3. Cet enseignement ne peut se passer de supports spécifiques qui vont permettre de tisser du lien avec les élèves. Le but n'est pas de choquer mais de permettre aux enfants de comprendre les enjeux forts de cette période de notre histoire. J'ai moi-même mené une séance autour des monuments aux morts et de nombreuses questions restées pour moi en suspens lors de l'élaboration de ma séance. Aujourd'hui avec les recherches que j'ai pu effectuer pour ce travail, je suis plus au clair sur les méthodes et les discours à tenir face à une classe dans ce type de leçon. Le lien entre l'histoire et la mémoire doit donc être établi et il se traduit par l'utilisation de supports adaptés comme l'intervention de témoin dans une classe par exemple. Le discours de l'enseignant doit aussi être bien adapté et bien réfléchi.

Je suis tout de même consciente que mon travail ne représente pas une fin en soi, un sujet aussi riche et aussi polémique que celui que j'ai choisi ne peut pas être traité avec toute la profondeur qu'il mérite dans un mémoire de 40 pages. Pour moi le plus gros manque se situe au niveau de la pratique professionnelle. En effet, le temps qui m'était imparti était beaucoup trop court pour tirer de réelles conclusions même s'il m'a permis de comprendre beaucoup de chose, j'aurais souhaité expérimenter plus de choses.

J'ai tout de même pris beaucoup de plaisir à écrire ce travail qui m'a énormément apporté autant sur un plan humain dans la mesure où j'ai rencontré des personnes qui m'ont fait part de leurs expériences, que sur le plan professionnel dans le sens où j'ai pu être confrontée à la réalité du terrain lors d'une séquence sur une question qui me posait un réel souci dans la mise en place et qui me tenait particulièrement à cœur.

Bibliographie

Instructions officielles

- Instructions officielles de 2002 et de 2008.
- Documents d'application des programmes de 2002 concernant l'histoire-géographie.
- Bulletin officiel, hors série n°5 du 12 avril 2007 concernant la mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences.
- *BO*, n° 38 - 15 octobre 1998, n° 37 - 21 octobre 1999, n° 39 - 2 novembre 2000, n° 39 - 25 octobre 2001, n° 40 - 31 octobre 2002, n° 38 - 16 octobre 2003.

Ouvrages

- Pierre Nora. (1997). *Les lieux de mémoire*. Paris : Gallimard, Tome 1.
- Jules Michelet. (1869). Préface à *l'histoire de France*. Paris : A. Lacroix et Compagnie.
- Jacques Le Goff. (1987). *Histoire et mémoire*. Paris : Folio histoirep, 194.
- Henri Russo. (1990). *Le syndrome de Vichy*. Paris : Le Seuil, 2^e édition.
- Édgar Morin. (1984). *Pour sortir du XXe siècle* : Le seuil, coll.Points, 266.

Articles :

- Ernst S. (2006). Mémoire de la Shoah : un enseignement sous pression, *Le cartable clio*, 6, 122-133.
- Sam BRAUN. (2000). Mémoire ou passé ? *Le Monde des débats*.
- Henry ROUSSO. (1998). Réflexions sur l'émergence de la notion de mémoire. *Histoire et mémoire*. CRDP de Grenoble.
- Bertrand POIROT-DELPECH.(2005). Auschwitz : 60 ans après, la mémoire contre l'oubli. *Le Monde*.
- Alain BROSSAT. (2002). Travail de la mémoire, politique mémorielle : enjeux des interdits et des refoulés de l'histoire contemporaine. *Conférences-débats INRP*.
- Dominique VIDAL (2005). Commémoration ou transmission ? *Pages d'histoire occultées, Manière de voir - Le Monde diplomatique*, n° 82.

Ouvrages :

- Marc BLOCH. (1997). *Écrits de guerre 1914-1918*. Paris : Armand Colin.
- Pierre NORA (1986). *Les lieux de mémoire, tome 3 : Les France*. Paris : Gallimard.
- Martin Colas. (2011). *Enseigner l'histoire, entre liberté et responsabilité*. Paris : SEDES.

- Sous la direction de Paul Henri GARCIA. (2004). *La défense*. Saint Estève : CRDP Languedoc-Rousillon.
- Laurence DE COCK et Emmanuelle PICARD. (2009). *La fabrique scolaire de l'histoire*. Paris : AGONE.

Livre de jeunesse :

- Cohen-Janca I. (2007). *Les arbres pleurent aussi*. Paris : Les Incorruptibles.

Liens internet

- http://www.lepoint.fr/politique/11-novembre-premiere-commemoration-sur-fond-de-polemique-pour-francois-hollande-11-11-2012-1527746_20.php
- http://www.lexpress.fr/actualite/societe/commemorations-on-ne-prend-pas-en-compte-la-pluralite-des-memoires_698342.html
- <http://www.grenierdesarah.org/>

ANNEXE

Tableau des connaissances, capacités et attitudes travaillées et attendues en fin de cycle 3 concernant l'histoire

Connaissances, capacités et attitudes travaillées et attendues en fin de cycle 3
Le texte en caractère droit indique des connaissances ou des capacités retenues pour le palier 2 du <i>Socle commun de connaissances et de compétences</i> : elles constituent le cœur du programme. <i>Le texte en italique indique des connaissances ou des capacités dont la maîtrise n'est pas retenue pour ce palier : elles constituent toutefois des objectifs du programme pour tous les élèves, et le plus souvent préparent le palier suivant du socle (ici, la fin du collège).</i>
CONNAISSANCES <i>Avoir compris et retenu :</i> - le vocabulaire historique lié aux points forts du programme ; - une vingtaine d'événements et leurs dates (voir document d'accompagnement) ; le rôle de quelques personnages clés ; - <i>le rôle des personnages et des groupes qui apparaissent dans les divers points forts, ainsi que les faits significatifs, et pouvoir les situer dans leur période.</i>
CAPACITÉS <i>Être capable de :</i> - de pouvoir utiliser de façon exacte et appropriée un vocabulaire spécifique à l'histoire ; - de distinguer les grandes périodes historiques, pouvoir les situer chronologiquement, connaître pour chacune d'entre elles quelques productions techniques et artistiques, deux ou trois caractères relevant des formes de pouvoir, des groupes sociaux ; - <i>de classer des documents selon leur nature, leur date et leur origine ;</i> - <i>de savoir utiliser les connaissances historiques en éducation civique et dans les autres enseignements ;</i> - <i>de consulter une encyclopédie et les pages Internet pour y trouver des réponses valides à une question ;</i> - <i>d'utiliser à bon escient les temps du passé dans les récits historiques.</i>
ATTITUDES Au cours du cycle 3, l'acquisition d'une culture humaniste développe chez les élèves le sens de l'observation, la curiosité et l'esprit critique. Par des lectures variées et la fréquentation des œuvres, ils découvrent des productions artistiques et patrimoniales qui les ouvrent à une vie culturelle personnelle.

Source : bulletin officiel, hors série n°5 du 12 avril 2007 concernant la mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences.

Tableau des connaissances, capacités et attitudes travaillées et attendues en fin de cycle 3 concernant l'éducation civique

Connaissances, capacités et attitudes travaillées et attendues en fin de cycle 3
Le texte en caractère droit indique des connaissances ou des capacités retenues pour le palier 2 du <i>Socle commun de connaissances et de compétences</i> : elles constituent le cœur du programme.
Le texte en italique indique des connaissances ou des capacités dont la maîtrise n'est pas retenue pour ce palier : elles constituent toutefois des objectifs du programme pour tous les élèves, et le plus souvent préparent le palier suivant du socle (ici, la fin du collège).
CONNAISSANCES <i>Avoir compris et retenu</i> - que les enfants ont des droits en matière d'éducation, de sécurité, de santé, notamment (Convention internationale des Droits de l'enfant) ; - quelles sont les valeurs universelles sur lesquelles on ne peut transiger (en s'appuyant sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, notamment en son article premier) ; - la signification des principaux symboles de la République ; - les principales institutions de la République et les principales divisions territoriales ; - le rôle des élus dans la commune ; - les règles de la vie collective de la classe, de l'école et leur signification ; savoir ce qui est permis et interdit dans la classe, dans l'école, dans les temps interscolaires ; - le rôle des adultes de l'école ou participant à la vie de l'école ; - les droits et les devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC de l'école ; - ce qui contribue à assurer la sécurité, au niveau d'un enfant : . les dangers des principaux objets de la vie domestique, les règles de sécurité les concernant ; . les règles de sécurité essentielles concernant le piéton dans la rue, l'usager d'un vélo, ou de rollers, etc. . les règles à respecter en cas de risque majeur ; - comment réagir à l'agression d'un adulte ; - les numéros de premiers secours, les numéros de téléphone de ses parents ; - les principales règles de bonne nutrition, de l'activité corporelle. CAPACITÉS <i>Etre capable de :</i> - respecter le règlement intérieur dans la classe, dans l'école, de participer à son élaboration ; - envisager les conséquences de ses actes mettant en jeu la vie collective ; - débattre face à un cas de non respect du règlement concernant un camarade ou soi-même, expliciter une situation de conflit en débat réglé, savoir participer à sa résolution ; - participer à l'élaboration collective d'un projet ; participer à un projet collectif à des postes différents ; conduire quelques étapes d'un projet ; - appeler les secours à bon escient, y compris les numéros d'urgence ; effectuer quelques gestes de premier secours à la portée d'un enfant ; - faire la preuve de l'appréhension des connaissances et des capacités incluses dans l'attestation de première éducation à la route (APER). ATTITUDES - Acquérir le respect de soi et des autres, le manifester dans sa façon de parler ; - Avoir conscience de ses droits et de ses devoirs dans la classe, dans l'école ; - Respecter les enfants de l'autre sexe dans ses mots comme dans ses actes ; respecter les lieux réservés aux enfants de l'autre sexe, respecter la pudeur ; - Faire la différence entre la vie à l'école et la vie privée (discretion à l'égard de soi-même et à l'égard de ses camarades) ; - En situation de conflit, engager une discussion, faire appel à l'adulte si l'on n'arrive pas à résoudre le conflit ; - Accepter les situations de travail collectif proposées à l'école quel que soit son rôle ; - Avoir le goût de l'initiative (par exemple sur un projet collectif) ; - Respecter les autres et se protéger soi-même dans le cadre de la communication et de la publication électronique.

Source : bulletin officiel, hors série n°5 du 12 avril 2007 concernant la mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences.

La décision, prise en octobre, de célébrer le centenaire de 1914 en même temps que les 70 ans du débarquement allié de 1944 suscite de vives réactions.



François Hollande, entouré de deux enfants de soldats tués au combat, s'est longuement recueilli devant la tombe du Soldat inconnu. © Michel Spingler / Pool/AFP

Source SIPA :

À deux ans du centenaire de la guerre de 14, dont l'organisation suscite la polémique, François Hollande a pour la première fois présidé dimanche à Paris les cérémonies célébrant l'anniversaire de l'armistice du 11 Novembre, désormais journée de commémoration de "tous les morts pour la France". "Le 11 Novembre, c'est l'évocation de la Grande Guerre, nous ne devons jamais oublier tous ceux qui se sont sacrifiés pour que nous soyons ce que nous sommes aujourd'hui. [...] Beaucoup ont en souvenir ce que leur ont dit leurs parents ou leurs grands-parents, c'est mon cas. Donc, nous n'oublierons jamais les soldats de 14-18", a déclaré le chef de l'État, dont les deux grands-pères ont été blessés lors de la Grande Guerre.

Pour le 94e anniversaire du 11 novembre 1918, François Hollande a observé un rituel classique. Il a tout d'abord déposé une gerbe tricolore devant la statue de Georges Clemenceau, symbole de la victoire, avant de remonter les Champs-Élysées, escorté par les cavaliers de la Garde républicaine. Bleu et du souvenir à la boutonnière, François Hollande a ensuite passé les troupes en revue, place Charles-de-Gaulle, juste avant de se recueillir sur la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, entouré par Caroline, 14 ans, et Charles, 15 ans, deux enfants de militaires tués au combat en Afghanistan.

Le chef de l'État s'est ensuite entretenu avec des familles de soldats tombés en Afghanistan, les victimes militaires de toutes les guerres ayant été associées à cette journée du 11 Novembre sur décision de son prédécesseur, Nicolas Sarkozy, en février 2012. "C'est vrai qu'une loi a été votée et qu'aujourd'hui nous célébrons aussi la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France", a dit François Hollande à la presse.

Puis le chef de l'État a déposé une gerbe devant la plaque dédiée aux étudiants résistants qui avaient défié l'armée d'occupation en commémorant l'armistice, le 11 novembre 1940. Après un bref bain de foule, sous le soleil, il a regagné le palais de l'Élysée pour remettre des insignes de la Légion d'honneur à cinq anciens déportés et résistants de la Seconde Guerre mondiale, Marie-José Chombart de Lauwe, Pierre Daix, Daniel Cordier, Andrée Gros et Jean-François Guthmann.

Le dernier poilu français mort en 2008

Les cérémonies se sont tenues en présence du Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, du président du Sénat, Jean-Pierre Bel, de Claude Bartolone, le président de l'Assemblée nationale, de Jean-Yves Le Drian, le ministre de la Défense, de Vincent Peillon, le ministre de l'Éducation nationale, de Kader Arif, ministre délégué chargé des Anciens Combattants, et de Bertrand Delanoë, le maire de Paris.

Dans l'après-midi, Jean-Marc Ayrault s'est rendu dans la clairière de Rethondes, dans l'Oise, où l'armistice a été signé. Il a visité le musée de l'Armistice et a déclaré que la République entendait "commémorer à sa juste mesure le centenaire de la Première Guerre mondiale" en 2014. "L'État prendra toute sa part dans la commémoration. Il veillera à garantir l'étroite collaboration entre tous les partenaires, et, avec la mission Anniversaires, à la coordination avec le 70e anniversaire de la fin du second conflit mondial, qui sera sans doute le dernier grand rendez-vous des Français avec les anciens combattants de cette guerre", a-t-il souligné.

Au total, quelque 800 cérémonies étaient prévues en France pour le 94e anniversaire de l'armistice. Le dernier combattant français de la Grande Guerre, Lazare Ponticelli, est mort en 2008 à l'âge de 110 ans. Le dernier "pilu", un Australien, est mort en 2011. Des lieux de mémoire ont pris le relais pour transmettre le souvenir d'un conflit qui a fait 10 millions de morts militaires, dont 1,4 million de soldats français. Certains sont à l'abandon, et les collectivités territoriales attendent beaucoup du centenaire de la Grande Guerre, en 2014.

"Continuité mémorielle"

Mais un décret du 3 octobre, qui prévoit, sous l'autorité de Kader Arif, de coiffer la mission du centenaire et de célébrer à la fois 1914 et le 70e anniversaire du débarquement allié de 1944, suscite depuis quelques semaines une vive polémique. Plusieurs élus, comme Christian Namy, président

divers droite du conseil général de la Meuse, ou Yves Daudigny, président du conseil général de l'Aisne, ont dénoncé un "non-sens" et ont appelé le gouvernement à renoncer à ce projet de double célébration de 1914 et 1944.

"Les deux guerres sont dans des logiques extrêmement différentes. Une commémoration est aussi un moment pédagogique", affirme l'historien Nicolas Offenstadt. Ce spécialiste de la guerre de 14 a estimé sur BFMTV que François Hollande avait choisi "la continuité mémorielle" par rapport à Nicolas Sarkozy, qui avait déjà instauré pour le 11 Novembre une sorte de "Memorial Day" à la française, en intégrant à la mémoire de 14-18 les morts militaires des autres conflits (Algérie, Afghanistan).

Interrogé dimanche au *Grand Rendez-Vous Europe 1*/Aujourd'hui en France/i>Télé, le secrétaire général de l'UMP, Jean-François Copé, a jugé "à titre personnel" qu'il était "capital de conserver le souvenir de la guerre de 14-18". "Parce que, à ces périodes où l'on a tendance à balayer d'un revers de main, en les simplifiant, la connaissance des événements historiques, on ne doit pas avoir la mémoire qui flanche", a souligné le candidat à la présidence de l'UMP.

Photos récupérées lors d'un entretien avec Mme Houllès Suzane

Avant



Après



Le grenier de Sarah.

Choisis une photo, tu rencontreras les destins d'enfants et de jeunes Juifs ayant vécu pendant la Seconde Guerre mondiale :

- Albert Lifchitz, un adolescent dans la résistance
- Rachel Ségal-Jaeglé, une enfant sauvée par des Français ordinaires
- Anne Frank, ou le journal d'une petite fille cachée
- Francine Christophe, une enfant internée dans les camps
- Irène Savignon, qui a dû apprendre à vivre sans ses parents

Raconte-moi ton histoire

En savoir plus

armistice	Drancy	Pessah
Auschwitz-Birkenau	Drôle de guerre	Pogrom(e)
Bar-mitsva	EIF	Police
Beaune-la-Rolande	L'étoile jaune	Radio-Londres
Belleville	Exode	Rafle du Vél' d'Hiv'
Camp de concentration	Hanouka	Rafles
Camp de transit	Le journal d'Anne Frank	SA
Camp d'internement	Les Justes	SS
Crématorium	Ligne de démarcation	Seder
Évacuation	le Lutétia	Shoah
Capitulation	Maquis	Statut des Juifs
Carte de rationnement	Marché noir	Yiddish
Centre de mise à mort	Matzot	Zone non occupée
Convoi	Mobilisation	Zone occupée
Débarquement en Normandie	Nuit de Cristal	
Déclaration de guerre	OSE	

En cliquant sur un des mots figurant dans la liste, on a la définition et des compléments d'informations. Prenons par exemple un extrait du complément concernant le journal d'Anne Frank.

Raconte-moi ton histoire

En savoir plus

Le journal d'Anne Frank



Le jour de ses 13 ans Anne Frank reçoit un cahier qui devient son journal. Ce cadeau est important pour elle. Elle décide de faire comme si ce journal était sa meilleure amie, sa confidente, à qui elle va pouvoir tout dire. Lorsqu'elle s'adresse à Kitty, c'est à son journal qu'elle parle. Anne est une adolescente vive, intelligente, bouillonnante d'énergie qui confie à un journal sa vie de tous les jours comme beaucoup d'autres adolescentes. Mais Anne est juive, c'est la guerre et elle doit se cacher pour échapper à la déportation.

- Francine Christophe, une enfant internée dans les camps

L'Annexe

- Irène Savignion, qui a dû apprendre à vivre sans ses parents



La famille Frank a fui l'Allemagne pour venir aux Pays Bas se mettre à l'abri de la menace nazie. Mais la guerre a éclaté et les troupes allemandes ont envahi la Hollande. Au début de



Source: <http://www.grenierdesarah.org/>

ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Journée nationale du souvenir de la Déportation et du 55ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

NOR : MENB0000848X
RLR : 554-9
NOTE DU 10-4-2000
MEN
BDC

Texte adressé aux rectrices et aux recteurs ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux préfètes et préfets

□ Les 30 avril et 8 mai 2000, notre pays rendra un hommage solennel aux victimes de la Déportation et commémorera la fin des combats sur le continent européen.
Je suis très attaché au rôle dévolu à l'éducation nationale dans la transmission et la préservation de la mémoire. Aussi, je souhaite très vivement que, dans les classes, les professeurs et les élèves évoquent ces pages sombres de notre histoire, et réfléchissent à leur signification profonde à un moment où l'Europe est à nouveau le théâtre de conflits qui ne sont pas malheureusement, sous certains aspects, sans rappeler ceux qui seront remémorés.
Je vous demande également, dans la mesure du possible, d'inviter les directeurs d'écoles, les chefs d'établissement et les enseignants à participer aux nombreuses cérémonies officielles qui se dérouleront pendant ces deux jours. Ils pourront ainsi rencontrer d'anciens déportés, combattants et résistants qui témoigneront du martyre de ceux qui firent le sacrifice de leur vie pour la défense de la liberté.

Le ministre de l'éducation nationale
Jack LANG



Le monument aux morts à BALARUC-LES-BAINS

1. Quel est le nom de la commune ?

La commune s'appelle BALARUC-LES-BAINS.

2. Dans quel département se situe-t-elle ? Situe-la sur la carte.

Balaruc-les-Bains est une commune française, située dans le département de l'Hérault et la région Languedoc-Roussillon. Depuis le 31 décembre 2002, elle fait partie de la Communauté d'agglomération du Bassin de Thau.

3. Où se situe le monument aux morts dans la commune ?

Le monument aux morts de la commune se situe sur la place Lucien SALETTE au milieu d'un parking.

4. De quoi se compose-t-il ? (colonne simple, statues...)

Le monument aux morts se compose d'une colonne, une statue et trois plaques.

5. Quelles inscriptions sont écrites ?

Sur la première plaque, on peut lire : « aux glorieux combattants de la grande guerre 1914-1918 et de la guerre de 1939-1945.

Sur la deuxième plaque, on peut lire : « en mémoire aux victimes de la guerre d'Indochine, municipalité de BALARUC-LES-BAINS, 2009.

Sur la troisième plaque on peut lire : « en mémoire aux victimes des conflits d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, municipalité de BALARUC-LES-BAINS, 14-07-2002.

6. Ce monument a-t-il été construit en mémoire de la Première, de la Seconde ou des deux guerres mondiales ?

Ce monument a été construit en mémoire des Premières et Secondes guerres mondiales, mais aussi de la guerre d'Indochine, et des conflits d'Algérie, de Tunisie et du Maroc.

7. Quand a-t-il été placé à cet endroit (essaie d'interroger quelqu'un de la mairie) ?

Le monument aux morts de BALARUC-LES-BAINS a été construit entre 1918 et 1924.

8. Tu imprimeras une photographie pour la montrer à la classe.



Affiches réalisées par les élèves pendant la séance 2

MONUMENT
aux
Morts de toutes les guerres.

1. Quel est le nom de la commune? **Montpellier**

2. Dans quel département se situe-t-elle? **Hérault**

3. Où se situe le monument aux morts dans la commune?
Le parc de l'esplanade

4. De quoi se compose-t-il? (allure simple)
Il est en arc de cercle, il y a 15 colonnes

5. Quelles inscriptions sont écrites?
aux morts de toutes les guerres

6. Le monument a-t-il été construit en mémoire de la Première, de la Seconde ou des deux guerres mondiales?
toutes les guerres

7. Quand a-t-il été placé à cet endroit?
en 1942



1. Quel est le nom de la commune?
R: Le portel

2. Dans quel département se situe-t-il?
Le Nord Pas de Calais

3. Où se situe le monument aux morts dans la commune?
R: Dans un jardin près de l'église.

4. De quoi se compose-t-il?
R: De deux personnes, un drapeau, un fusil, une grande plaque en pierre avec des inscriptions

5. Quelles inscriptions sont écrites?
R: A ses glorieux enfants morts pour la France le portel reconnaissant 1914-1918

6. Ce monument a-t-il été construit en mémoire de la Première, de la Seconde ou des deux guerres mondiales?
R: Pour les deux guerres mondiales

7. Quand a-t-il été placé à cet endroit?



Les monuments aux morts de France.

Tout les villages possèdent le leur. Certains glorifient les courageux soldats, d'autre montrent la douleur des mères et des enfants. Ils sont caractéristiques de la région par les costumes ou les représentations. Ils font partie de notre patrimoine, tellement intégrés à nos villes qu'on ne le regarde plus. Pompiers ou kitchis, ils ont tous été érigés dans le but de rendre hommage aux morts pour la patrie.

6. Le monument a-t-il été construit en même temps des deux guerres mondiales

1. Quel est le nom de la commune: **Nice**

2. Dans quel département elle se situe: **Alpes de Provence**

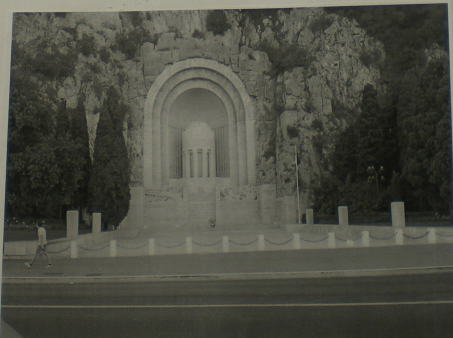
3. Où se situe le monument aux morts dans la commune: **au Cés de Roba Capeux**

4. De quoi se compose t-il: **il se compose de pierre**

5. Quelles inscriptions sont écrites: ?

7. Quand a-t-il été placé à cet endroit: **1918 ou 1920**

3. Situe-la sur la carte: **il se situe à Nice**



Notes (left margin):
Hôtels (left)
Boulevard
Boss

Les monuments aux morts

1. Quel est le nom de la commune ?

2. De quoi se compose - t - il ?
Une statue en pierre.

3. Quelles inscriptions sont écrites ?
(CH LEBORG) aux enfants
De la Loire - inférieure morts
pour la patrie.

4. Le monument a-t-il été construit en mémoire de la 1^{re} ou la 2^e ?
il est crée en 2^{ème} guerre mondiale.

Description

Français: "Le Fantassin" de Charles Leboucq -
Monument aux morts dédié aux enfants de Loire-
inférieure tombés lors de la Guerre de 1870-1914.
Duchesse - etaux, Nantes.

Source: travail personnel

Auteur: Sellyman.



Le Gard Illustre

1) Quel est le nom de la commune?
La commune est Nîmes.

2) Dans quel département se situe-t-elle?
Dans le Gard.

3) Où se situe le monument aux morts dans la commune?
Il se situe à Nîmes.

4) De quoi se compose-t-il?
(Colonne simple, statues...)
Il se compose de statues, colonnes...



4) Quand a-t-il été placé à cet endroit?
Il a été placé en 1934.

5) Quelles sont les inscriptions écrites?
En mémoire des morts.

6) Ce monument a-t-il été construit en mémoire de la Première, de la Seconde ou des deux guerres mondiales.
Pour la 1ère.

Monument aux Morts de Reims



Quel est le nom de la commune?

Le nom de la commune est : Reims.

Dans quel département se situe-t-elle?

Dans le département de la Marne.

Situe-la sur la carte.

C'est au Nord-Est de Paris.

Où se situe le monument aux morts dans la commune?
Il est au dessus de la place de la République.

De quoi se compose-t-il?

Il est composé de colonnes et de statues en pierre dont une en bronze.

Quelles inscriptions sont écrites?

Il est écrit : Aux familles des morts pour exalter la grandeur de leur sacrifice.

Le monument a-t-il été construit en mémoire de la Première, de la Seconde ou des deux guerres mondiales.

Il a été construit en mémoire de la 1^{re} guerre mondial 1914 - 1918.

Quand a-t-il été placé à cet endroit?

Il a été inaugurée 1^{er} juin 1930.

Monument aux morts

1. Quel est le nom de la commune?

Le nom de la commune s'appelle Saint-Anne d'Auray.

2. Dans quel département se situe-t-elle? Situe-la sur la carte.

Le monument se situe en Bretagne dans le Morbihan.

3. Où se situe le monument aux morts dans la commune?

Le monument aux morts se situe dans un parc.

4. De quoi se compose-t-il?

Il se compose d'escaliers de chaque côté, d'une porte avec une plaque au milieu couverte. Il est en pierre.



5. Quelles inscriptions sont écrites?

Il n'y a rien écrit.

6. Le monument a-t-il été construit en mémoire de la première, seconde ou des deux guerres mondiales?

Il a été construit après la 1^{ère} guerre mondiale.

7. Quand a-t-il été placé à cet endroit?

Il a été placé en 1923.

Colonne
de pierre

Le monument aux morts

1. Quel est le nom de la commune? Vic-la-Gardiole.

2. Dans quel département se situe-t-elle? Situe-la sur la carte.

Hérault

3. Où se situe le monument aux morts dans la commune?

Sur la place du village.

4. De quoi se compose-t-il?

En haut d'une colonne simple, repose plusieurs massifs de fleurs, en bas de ce monument aux morts on voit une plume du coq français couleur du drapeau tricolore.

5. Quelles inscriptions sont inscrites?

En la mémoire des combattants de Vic-la-Gardiole victimes de la 2^{ème} guerre mondiale.

6. Le monument a-t-il été construit en mémoire de la 1^{ère} de la Seconde ou des deux guerres mondiales?

De la deuxième guerre mondiale.

7. Quand a-t-il été placé à cet endroit?

Après la guerre. En 1946.



A nos soldats morts pour la France.

Le monument aux morts

1. Quel est le nom de la commune? *Vic-la-Gardiole.*
2. Dans quel département se situe-t-elle? *sur la carte.*
Hérault.
3. Où se situe le monument aux morts dans la commune?
Sur la place du village.
4. De quoi se compose-t-il?
En haut d'une colonne simple, repose plusieurs massifs de fleurs, en bas de ce monument aux morts on voit une plume du coq français couleur du drapeau tricolore.
5. Quelles inscriptions sont inscrites?
et la mémoire des combattants de Vic-la-Gardiole victimes de la 2^{ème} guerre mondiale.
6. Ce monument a-t-il été construit en mémoire de la 1^{ère} de la Seconde ou des deux guerres mondiales?
De la deuxième guerre mondiale.
7. Quand a-t-il été placé à cet endroit?
Après la guerre. En 1946

A nos soldats morts
pour la France.

1- Quel est le nom de la commune ?

St. Mandé

2- Dans quel département se situe-t-elle ?

Val-de-Marne.

3- Où se situe le monument aux morts dans la commune ?

Dans le cimetière.

4- De quoi se compose-t-il ? (colonne simple, statue)

Couronne de fleurs en pierre, feuille de palmier en pierre
c'est une colonne.



5- Quelles inscriptions sont écrites ?

Guerre 1939-45 Guillot
Maurice mort pour la
France. La commune de
St. Mandé à ses enfants
mort pour la France

6- Ce monument a-t-il été construit en mémoire de la Première, de la Seconde ou des deux guerres mondiales ?
Pour la 2^{ème} guerre mondiale.

7- Quand a-t-il été placé à cet endroit ?

Le 1^{er} mai 2011 (fête du travail).

Monument aux morts de Narbonne. 1914-1918





- 1= Quel est le nom de la commune?
Narbonne
- 2= Dans quel département se situe-t-elle?
Dans l'Hérault (11)
- 3= Où se situe le monument aux dans la commune?
Dans l'espace public.
- 4= De quoi se compose-t-il (colonne simple statue...)?
En bas de ce monument, il y a écrit le nom de certains soldats et la date de la guerre. Un peu plus haut, il y a la statue d'un soldat. Tout en haut, nous avons une lance recouvert d'un drapeau avec sur le dessus une statue de coq.
- 5= Quelles inscriptions sont écrites?
Il y a écrit: "Fameux enfants de Narbonne morts pour la France"
- 6= Ce monument a-t-il été construit en mémoire de la Première, de la Seconde ou de deux guerres mondiales?
Il a été construit en mémoire des deux guerres mondiales.
- 7= Quand a-t-il été placé à cet endroit?
Il a été placé vers 1933

Monument aux Morts

1. Quel est le nom de la commune?
Le nom de la commune est Lumbres.
2. Dans quel département se situe-t-elle? Situe - la sur la carte.
Lumbres se situe dans l'île de France.
3. Où se situe le monument aux morts dans la commune?
Il est dans un jardin public.
4. De quoi se compose-t-il? C'est une colonne simple, une gloire au-dessus d'un socle de base.
5. Quelles inscriptions sont écrites?
Les inscriptions sont Lumbres 1914 & 1918.
6. Le monument a-t-il été construit en mémoire de la première guerre mondiale?
La première, de la Seconde ou des deux guerres mondiales.
7. Quand a-t-il été placé à cet endroit?
Le 17 septembre 1922.



commune? 1

elle? Situe - la sur la carte. 2

la commune?

statue...)

la première, de la Seconde ou des deux guerres mondiales.

1. Quel est le nom de la commune? - Coues Maridal.
2. Dans quel département se situe-t-elle? situe-la sur la carte? région D'Allgäu.
3. Où se situe le monument aux morts dans la commune? Ville d'Aubagne. 4. De quoi se compose-t-il? (colonne simple, statue...)? il y a la plante une maison et du Arbi.
5. Quelles inscriptions sont écrites? A nos enfants glorieux de la ville d'Aubagne.
6. Ce monument a-t-il été construit en mémoire de la première ou de la deuxième guerre mondiale? Oui. 7. Quand a-t-il été placé à cet endroit? il a été mis le 28 avril 1896.

Antoine et Mathis



Verbatim séance 1 :

Cette séance n'a pas pu être enregistrée suite à un problème technique. Les élèves ont tout de suite adhéré au projet. Pour 25 élèves de la classe, la phase de recherche sur les ordinateurs n'a posé aucun problème, en effet je savais qu'ils avaient l'habitude de faire ce genre de travail durant l'année. C'est d'ailleurs pour cela que je n'ai pas guidé d'avantage la recherche documentaire sur internet. Pour les deux élèves, restant j'ai dû intervenir pour les aider dans leurs recherches car ils ne trouvaient aucune information, après les avoir guidés ils ont réussi leur tâche.

Verbatim séance 2:

Temps		Notes
0 à 5 minutes		
Moi	Alors les enfants on va faire un peu de silence. Bien vous vous rappelez avant les vacances on a fait une recherche sur Internet sur les monuments aux morts qui peut me rappeler ce qu'on a cherché ?	Phase d'accroche
Lisa	Ben on devait chercher un monument aux morts extérieur à BALARUC et après on devait imprimer la photo et remplir un questionnaire.	
Moi	Bien Lisa, alors on va relire le questionnaire pour bien se rappeler, qui veut le lire ? Jules oui vas-y on t'écoute.	
Jules	Il lit le questionnaire.	
Moi	Très bien, alors maintenant je vais vous distribuer des grandes affiches, vous allez coller la photo où vous voulez et recopier à chaque fois la question et en dessous la réponse que vous aviez trouvé. Attention il faut écrire gros parce que demain vous vous remettrez par groupe et chaque binôme viendra présenter son travail au tableau. Voilà, est ce que c'est clair pour tout le monde ?	Passation de consigne
La classe	Oui	
De 5 à 10 minutes		
Moi	Est-ce que quelqu'un peut m'expliquer ce qu'il faut faire alors ? Oui Clara on t'écoute ++ attend Clara il y a trop de bruit, bien vas-y.	
Clara	On va devoir coller la photo et ensuite on va devoir écrire les questions et à côté ou en dessous les réponses.	
Moi	Bien, n'oubliez pas d'écrire bien gros, vous présentez comme vous voulez il faut que ce soit lisible.	

Ryad		On prend un feutre ?	
Moi		Vous faites comme vous voulez donc oui, je t'ai dit qu'il faut juste que ce soit bien clair. Alors on va se remettre en groupe, je vous rappelle les groupes : Daria et Jade/ Clara, Marie et Lisa/ Martin, Mattéo et Ryad/ Julie et Synthia/ Jules, Alexandre et Thibault G/ Alyssa et Mélanie/ Thibault J et Hugo/ Marine et Solène/ Louann et Lou/ Jade J et Lorie/ Teddy et Maxime/ Mathis et Antoine. Attention on ne déplace pas les tables que les chaises. <i>Les élèves se mettent en place.</i> Bien maintenant que vous êtes en groupe, on va faire un peu de silence avant que je vous distribue les affiches, à côté il y a une réunion de directeurs ils ne doivent plus s'entendre donc on va se calmer un peu. +++++. Alors, vérifiez si dans chaque groupe vous avez dans votre pochette la photo, le questionnaire et les réponses. Bien, qui est l'élève de service	
Synthia Jules	et	Moi !	
Moi		Très bien, alors venez, vous allez distribuer les affiches. Une fois que vous avez l'affiche on se met au travail et on chuchote, dans 30 min je récupère les affiches.	
De 10 à 45 min Alexandre		Maîtresse, moi j'ai des questions et j'ai pas la réponse je fais comment ?	
Moi		Euh les enfants chut, Alexandre a posé une très bonne question, bien, la dernière fois certains d'entre vous n'ont pas trouvé la réponse ou ont trouvé des informations intéressantes. Si vous n'avez pas la réponse ce n'est pas grave vous recopiez la question et vous écrivez rien en dessous, et si vous avez des informations supplémentaires vous les écrivez en dessous de la photo, bien au travail, en s'appliquant et doucement. Jade que fais-tu avec cette carte ?	
Jade		J'essaie de répondre à la question, situe-la sur la carte.	
Moi		Ah oui c'est vrai, laissez tombez cette question, tout le monde a bien entendu, on laisse tomber cette question.	J'ai été surprise je n'avais pas prévu cela.
La classe		Oui	

Alexandre	Maîtresse, je retrouve pas mon questionnaire	Recueil de conception des élèves.
Moi	Tu te réveilles maintenant, j'ai déjà posé la question tout à l'heure, tiens j'ai une photocopie. <i>Dans un groupe, Lisa, vous avez travaillé sur quoi ?</i>	
Lisa	La place de la comédie, sur Montpellier.	
Moi	Mais encore ?	
Marie	Sur les monuments aux morts.	
Moi	Et c'est quoi un monument aux morts ?	
Clara	C'est comme un cimetière.	
Lisa	Non en fait c'est des gens connus, enfin qui ont fait quelque chose dans Montpellier ou quoi, qui sont enterrés là.	
Moi	Que des gens connus ?	
Lisa	Non, mais des gens qui ont fait quelque chose de bien des gens riches peut-être je sais pas.	
Marie	Par exemple le cimetière c'est un monument aux morts.	
Moi	Bien, quand on fera la leçon, on verra si vous pensez pareil. Daria et Jade pour vous c'est quoi un monument aux morts	
Daria	C'est là où il y a des morts	
Moi	Jade et toi ?	
Jade	Je sais pas	
Moi	Je vous expliquerai quand on fera la leçon Jeudi. Marine et Solène pour vous c'est quoi un monument aux morts.	
Marine	C'est comme la Tour Eiffel !	
Solène	Oui voilà !	
Moi	On verra ça Jeudi Vous avez travaillé sur quoi ?	
Jules	Sur un monument aux morts à Nîmes	
Moi	C'est quoi un monument aux morts ?	

Mélanie	C'est ceux qui ont fait la première guerre et ils sont tous écrits là.	
Moi	Tous ?	
Alyssa	Ceux qui sont morts pendant la première guerre.	
Moi	On verra si jeudi après la leçon tu es toujours d'accord avec ça. Les garçons est ce qu'il y en a un qui peut me dire ce qu'est un monument aux morts ?	
Thibault	C'est pour rendre hommage à ceux qui sont morts à la guerre.	
Moi	Bien <i>Jusqu'à la quarante cinquième minutes je suis passée dans les groupes pour regarder l'avancée des travaux.</i>	
De 45 à 50 minutes		
Moi	Bien, on va arrêter là car on a dépassé le temps, les deux groupes qui n'ont pas terminé on verra plus tard, vous allez déposer +++. Bon, on va se calmer un peu là maintenant. Bien vous allez déposer vos affiches sur la table, vous écrivez au dos vos prénoms. <i>Après que les affiches ont été déposées et les élèves assis et calmés.</i> Est-ce que quelqu'un peut me rappeler avant la récréation ce que l'on va faire demain ? Thibault oui.	
Thibault	On va passer au tableau par groupe pour lire les affiches.	
Mathis	Tu vas nous filmer ?	
Moi	Non pourquoi cette question ?	
Mathis	Tu as une caméra.	
Moi	Non, je ne vais pas vous filmer, j'ai cette caméra pour enregistrer ce qui se dit pendant la classe mais je ne vous filme pas. Donc oui, demain je vais vous laisser un peu de temps pour vous préparer et ensuite vous exposerez votre travail aux autres élèves. Vous pouvez aller vous ranger.	Situation de sortie

Verbatim séance 3

Temps	
De 0 à 5 minutes	
Moi	Alors les enfants est ce que quelqu'un peut me rappeler ce que l'on a fait hier ? Oui Lisa
Lisa	Hier on a fait des exposés avec la photo, le questionnaire et les réponses et aujourd'hui on va devoir passer au tableau pour montrer notre travail aux autres, mais avant on doit s'entraîner.
Moi	Oui c'est bien Lisa, il me semble que deux groupes n'ont pas terminé le travail, vous allez profiter de ce temps pour le finir et je vous ferai passer en dernier pour que vous ayez le temps en silence de vous préparer. Alors, vous allez, quand je vous le direz, vous remettre dans vos groupes et je vais vous laisser 10 minutes pour vous préparer, savoir qui lit quoi. C'est clair pour tout le monde ?
La classe	Oui !
Moi De 5 à 15 minutes	Alors allez-y ! <i>Les élèves ont peaufiné leurs exposés et se sont entraînés à le présenter.</i>
Jules	Qu'est-ce qu'on dit quand on a pas trouvé la réponse ?
Moi Mélanie	Vous dites que vous ne l'avez pas trouver. Maîtresse, on va passer dans quel ordre ?
Moi	Dans l'ordre dans lequel j'ai noté les groupes hier, sauf pour ceux qui n'ont pas terminé, ils passeront en dernier.
De 15 à 30 minutes.	
Moi	Alors, maintenant on va se calmer, le temps de préparation est terminé. Je vais vous appeler dans l'ordre où on avait noté les groupes hier, donc les premières à commencer sont Clara, Marie et Lisa. Donc vous prenez votre affiche, vous allez l'accrocher au tableau, et vous allez nous lire votre exposé, et les autres Thibault on entend que toi, les autres je ne veux rien entendre, il faut bien écouter les filles. +++ Montez le un petit peu sinon on ne le voit pas.
Clara	Nous allons vous présenter le monument aux morts de Montpellier Quel est le nom de la commune ?

Marie pour les questions et Lisa pour les réponses.	Ben le nom de la commune c'est Montpellier. Dans quel département se situe-t-elle ? Dans l'Hérault. Où se situe le monument aux morts dans la commune ? Le parc de l'esplanade. De quoi se compose-t-il ? Il est en arc de cercle et il a 15 colonnes. Quelles inscriptions sont écrites ? Aux morts de toutes les guerres. Ce monument a-t-il été construit en mémoire de la Première, de la Seconde, ou des deux guerres mondiales ? De toutes les guerres. Quand a-t-il été placé à cet endroit ? En 1742.
Moi	Bien merci les filles, je pense que pour la date il faudrait vérifier. <i>Les élèves applaudissent.</i> Attends je vais prendre votre affiche en photo. Maintenant on va écouter Martin, Mattéo et Ryad.
Martin	Le monument aux morts de France. Tous les villages possèdent le leur, certains glorifient les courageux soldats, d'autres montrent la douleur des mères et des enfants. Ils sont caractéristiques de la région par les coutumes ou les représentations. Ils font partie de notre patrimoine tellement intégrés à nos villages qu'on ne les regarde plus. Ils ont tous été érigés dans le but de rendre hommage aux hommes morts pour la patrie. Quel est le nom de la commune ? Nice. Dans quel département se situe-t-elle ? La Provence.
Mattéo pour les questions et Ryad pour les réponses	Où se situe le monument aux morts dans la commune ? On sait plus. De quoi se compose-t-il ? Il se compose de pierre. Quelles inscriptions sont écrites ? +++++
Moi	Vous n'avez pas trouvé c'est pas grave. Ce monument a-t-il été construit en mémoire de la Première, de la Seconde, ou des deux guerres mondiales ? Les deux guerres mondiales Quand a-t-il été placé à cet endroit ? En 1918 ou en 1920
Moi	Bien, <i>les élèves applaudissent.</i> C'est au tour de Julie et Synthia
Synthia	Le monument aux morts Quel est le nom de la commune ? Le Portel. Dans quel département se situe-t-elle ? Le Nord-Pas-De-Calais.

Julie	Où se situe le monument aux morts dans la commune ? Dans un jardin public près de l'église. De quoi se compose-t-il ? De deux personnes, un drapeau un fusil, une grande plaque en pierre avec des inscriptions. Quelles inscriptions sont écrites ? A ces glorieux enfants morts pour la France, le Portel reconnaissant 1914-1918 Ce monument a-t-il été construit en mémoire de la Première, de la Seconde, ou des deux guerres mondiales ? Pour les deux guerres mondiales Quand a-t-il été placé à cet endroit ? On a pas trouvé.
Moi	Très bien, <i>les enfants applaudissent</i> . Alors après Jules, Alex et Thibault G
Alex	Nous on s'est trompé, on a pas fait toutes les questions alors on écrit d'autres choses.
Moi	Bon écoute, ce n'est pas grave, on t'écoute
Alex	Description, monument aux morts dédié aux enfants de la Loire inférieure, tombés lors de la guerre de 1870. La source, travail personnel.
Jules	De quoi se compose-t-il ?
Thibault G	Une statue en pierre Quelles inscriptions sont écrites ? Aux enfants de la Loire morts pour la patrie. Ce monument a-t-il été construit en mémoire de la Première, de la Seconde ou des deux guerres mondiales ? Il est créé en deuxième guerre mondiale. Et voilà.
Moi	Bon, <i>les enfants applaudissent</i> . Alyssa et Mélanie
Mélanie pour les questions, Alyssa pour les réponses	Le Gard illustré Quel est le nom de la commune ? Nîmes. Dans quel département se situe-t-elle ? Elle se situe dans le Gard. Où se situe le monument aux morts dans la commune ? Il se situe à Nîmes. De quoi se compose-t-il ? Colonne simple, statue. Quelles sont les inscriptions écrites ? On voit pas bien, des écritures. Ce monument a-t-il été construit en mémoire de la Première, de la Seconde ou des deux guerres mondiales ? Pour la première. Quand a-t-il été placé à cet endroit. En 1994.
Moi	Bien, <i>les enfants applaudissent</i> . Thibaut J et Hugo

Martin	<i>A voix basse</i> , maîtresse pourquoi il est construit en 1994 c'est tard quand même.
Moi	Les garçons, deux minutes avant de commencer votre exposé, Martin vient de poser une bonne question, Martin peux tu répéter ta question pour toute la classe ?
Martin	Ben pourquoi ils l'ont construit en 1994 puisque c'est tôt ?
Moi	Ce qu'il demande en fait, c'est, dans votre exposé il a été créé en 1994 le monument aux morts c'est bien ça ? Bon, qui peut me rappeler la date de la Première Guerre mondiale ? Synthia.
Synthia	1914-1918
Moi	Et de la deuxième guerre mondiale ?
Synthia	1939-1945
Moi	Alors pourquoi avoir construit le monument aux morts en 1994 ?
Synthia	A mon avis mais peut-être après que c'est pas ça, comme il y a eu la Première Guerre mondiale, ils allaient pas le construire quelques années après parce que s'il y en avait eu une autre ou quoi, il allait être détruit.
Moi	Oui mais on pourrait imaginer qu'il aurait pu y avoir une autre guerre après 1994, personne ne peut prédire et il aurait été détruit, mais on l'a quand même construit. Et puis il y en a bien qui on fait des exposés où ce n'est en mémoire que de la Première Guerre mondiale, donc on en a construit juste après la Première Guerre mondiale. Alors pourquoi ? ++++++ C'est parce que dans certaines communes, ils ont eu besoin à un moment donné. Ils ont eu besoin de construire des monuments pour se rappeler des morts de la guerre, pour qu'il y ai des commémorations, et ça dépend des endroits, il y a des endroits où ça c'est fait très très tôt par exemple à BALARUC, on le verra plus tard où ça c'est fait juste après la Première Guerre mondiale et d'autres où ça c'est fait plus tard.
Synthia	Tu vas le faire aujourd'hui l'exposé sur BALARUC ?
Moi	Oui.
Thibaut J et Hugo	On peut y aller maîtresse ?
Moi	Oui c'est bon, on vous écoute.
Thibaut J pour les questions et Hugo pour les	Quel est le nom de la commune ? On sait plus Dans quel département se situe-t-elle ?

réponses	Dans le département de la Marne. Où se situe le monument aux morts dans la commune ? Il se..., il est au-dessus de la place de la république. De quoi se compose-t-il ? Il est composé de colonnes et de statues en pierre dont une en bronze Quelles inscriptions sont écrites ? Il est écrit « aux familles des morts pour exalter la grandeur de leurs sacrifices ». Le monument a-t-il été construit en mémoire de la Première, de la Seconde ou des deux guerres mondiales ? Il a été construit en mémoire de la Première Guerre mondiale. 1914-1918 Quand a-t-il été placé à cet endroit ? Il a été inauguré le 1 juin 1930
Moi	Très bien, <i>les enfants applaudissent</i> . Marine et Pauline c'est à vous.
Marine pour les questions et Pauline pour les réponses	Monument aux morts Quel est le nom de la commune ? On l'a perdu cette réponse alors on sait plus. Dans quel département se situe-t-elle ? Le monument se situe en Bretagne Où se situe le monument aux morts dans la commune ? Le monument aux morts se situe dans un parc. De quoi se compose-t-il ? Il se compose d'escaliers et il est en pierre. Quelles inscriptions sont écrites ? Il n'y a rien d'écrit. Le monument a-t-il été construit en mémoire de la Première, de la Seconde ou des deux guerres mondiales ? Il a été construit après la Première Guerre mondiale Quand a-t-il été placé à cet endroit ? Il a été placé en 1923
Moi	Très bien, <i>les enfants applaudissent</i> . Louann et Lou à vous.
Louann pour les questions et Lou pour les réponses	Le monument aux morts Quel est le nom de la commune ? Le nom de commune est Vic-la-Gardiole. Dans quel département se situe-t-elle ? Dans le département de l'Hérault. Situe là sur la carte. <i>Lou a montré Vic-la-Gardiole sur la carte</i> Elle se situe dans l'Hérault, ici Où se situe le monument aux morts dans la commune ? Sur la place du village. De quoi se compose-t-il ? En haut d'une colonne simple, plusieurs massifs de fleurs, en bas de ce monument aux morts on voit une plume du coq français couleur du drapeau tricolore.

	Quelles inscriptions sont écrites ? A la mémoire des combattants de Vic-la-Gardiole victime de la Seconde Guerre mondiale. Ce monument a-t-il été construit en mémoire de la Première, de la Seconde ou des deux guerres mondiales ? En mémoire de la Seconde guerre mondiale. Quand a-t-il été placé à cet endroit Après la guerre en 1946.
Moi	<i>Les enfants applaudissent, c'est très bien merci. Jade J et Lorie.</i>
Lorie pour les questions et Jade J pour les réponses	Quel est le nom de la commune ? Saint Malô Dans quel département se situe-t-elle ? Val de Marne. Où se situe le monument aux morts dans la commune ? Dans le cimetière. De quoi se compose-t-il ? De colonnes simples, statues Quelles inscriptions sont écrites ? Guerre 1939-1945. Ce monument a-t-il été construit en mémoire de la Première, de la Seconde ou des deux guerres mondiales ? De la deuxième guerre mondiale. Quand a-t-il été placé à cet endroit ? Le 1 mai 2011.
Moi	<i>Les élèves applaudissent, merci, alors les derniers, ah non en fait vous n'êtes pas les dernières c'est vrai qu'il reste ceux qui n'avaient pas terminé ils sont sur le côté de ma liste c'est pour ça je ne vous avez pas vu. Alors Teddy et Maxime.</i>
Maxime pour les questions et Teddy pour les réponses	Le monument aux morts de Narbonne. Quel est le nom de la commune ? Narbonne. Dans quel département se situe-t-elle ? Dans l'Aude. Où se situe le monument aux morts dans la commune ? Dans l'espace public. De quoi se compose-t-il ? En bas de ce monument il y a écrit le nom de certains soldats et la date de la guerre, un peu plus haut il y a la statue d'un soldat, tout en haut il y a une lance recouverte d'un drapeau avec au-dessus une statue de corps. Quelles inscriptions sont écrites ? Il y a écrit aux enfants de Narbonne morts pour la France Ce monument a-t-il été construit en mémoire de la Première de la Seconde ou des deux guerres mondiales ? Des deux guerres mondiales. Quand a-t-il été placé à cet endroit ? Il a été placé vers 1923.
Moi	<i>Les élèves applaudissent. Teddy a toi tu es tout seul vu que ton maxime est</i>

	absent.
Teddy	Quel est le nom de la commune ? C'est maxime qui a écrit et je comprends pas Dans quel département se situe-t-elle ? En Ile-de-France Où se situe le monument aux morts dans la commune ? Il est dans le jardin public De quoi se compose-t-il ? Colonne simple Quelles inscriptions sont écrites ? 1914-1918 Ce monument a-t-il été construit en mémoire de la Première de la Seconde ou des deux guerres mondiales De la Première Guerre mondiale. Quand a-t-il été placé à cet endroit ? Le 17 septembre 1922
Moi	<i>Les élèves applaudissent.</i> Merci Teddy. Matis et Antoine
Mathis pour les questions et Antoine pour les réponses	Quel est le nom de la commune ? On sait pas Dans quel département se situe-t-elle ? On sait pas Où se situe le monument aux morts dans la commune ? Il y a des plans (rire) euh je crois qu'on comprend plus ce qu'on a écrit. Mais qu'est-ce que t'a marqué. Bon on la saute Quelles inscriptions sont écrites ? Aux enfants glorieux de la ville d'Aubagne. Ce monument a-t-il été construit en mémoire de la Première ou de la Seconde guerre mondiale ? Euh bon tant pis Quand a-t-il été placé à cet endroit ? Il a été mis en le 28 avril 1996 Antoine et Mathis.
De 31 à 35 minutes. Moi	Bien, maintenant c'est à mon tour de vous montrer mon travail, je n'ai pas fait une affiche mais je vous ai tout écrit sur une feuille, je vous la distribue et on va la lire. <i>(les élèves ont lu la feuille cf annexe pages)</i> .
De 35 à 45 minutes.	<i>Les élèves sont retournés à leur place</i> A la prochaine séance, nous réfléchirons sur ce qu'est vraiment un monument aux morts. Mais pour le moment comme il nous reste un peu de temps, on va observer les affiches mais cette fois on va se consacrer à la forme. Sans parler de la lecture, est ce que vous avez remarqué la différence qu'il y a entre les affiches ? laisse la, laisse la. Marie
Marie	Par exemple, de toute la classe, dans tous les exposés, tous ce qu'on a présenté,

	les feuilles elles ont toutes été comme ça alors qu'il y en a qu'une qui était comme ça
Moi	Tu veux dire que toutes ont été présentées en paysage et une en portrait. Oui c'est vrai, autre chose encore ?++++ est ce qu'il y en a qui ont été plus facile à regarder que d'autres. Lorie ?
Lorie	Certaines étaient difficiles à lire et d'autres plus faciles à lire.
Moi	Alors qu'est ce qui fait qu'une affiche est plus facile ou difficile à lire ? oui
Louann	Ben déjà les couleurs, il y en a qui utilise du jaune et c'est dur à voir.
Moi	Voilà, elle a raison, il y a l'écriture, donc déjà il faut bien écrire, il y a les couleurs, c'est bien quand il y avait une couleur pour la question et une pour la réponse, et il y a la taille aussi, comme c'était une affiche il fallait écrire un petit peu plus gros que d'habitude dans vos cahiers. D'autres idées encore Julie ?
Julie	Ben par exemple comme celle de Mathis et Antoine ils ont un peu tout collé donc c'était compliqué à lire.
Moi	Voilà, on voit pas où est la première, où est la deuxième, où est la troisième question. Et oui. Je trouve que celle, va la mettre au tableau de Lou et il n'y a pas que la sienne était bien et lisible. Vous aussi qu'il l'avez fait en portrait, va la mettre au tableau. Et avec l'affiche de Lorie, ce qui est encore mieux, bon moi je ne vois pas trop de ma place, mais quand même c'est bien écrit, on peut le lire, je pense il y en a beaucoup qui peuvent le lire de leurs places. Lou et Louann c'est très bien présenté mais c'est un peu petit mais enfin c'est bien, il y a le petit drapeau qui est bien, il y a le titre qui est bien aussi. Voilà ça c'est des idées si plus tard au CM2 ou plus tard en 6 ^{ème} vous en refaites des affiches comme ça, utilisez les ces idées là. Ryad.
Ryad	Alors moi j'ai trois préférences sur les écritures, alors celui de Jade c'est droit et facile à lire, après le groupe de Marie, j'ai bien aimé parce qu'il y avait du violet, un peu toutes les couleurs et c'était droit. J'ai aimé celui de Thibault et Hugo parce que je le voyais bien.
Moi	Tu arrivais à lire de ta place, d'accord, oui c'est vrai que c'est bien aussi d'écrire le plus droit possible. Bien les enfants c'est l'heure on parlera jeudi encore des monuments aux morts. Merci à tous pour vos affiches.

Verbatim Séance 4

Temps	
De 0 à 5 minutes	
Moi	Qui peut me rappeler ce que l'on fait ensemble mardi dernier ? Alex
Alex	On a lu nos exposés et toi tu nous a donné le tien et aujourd'hui on doit apprendre ce que c'est un monument aux morts.
Moi	Qui peut me donner la définition d'un monument aux morts ? Mathis on s'amuse pas avec un ciseau range moi ça dans la trousse. Lisa
Lisa	C'est un monument qui dit les morts qui a eu à un certain moment pour une certaine raison
Moi	Oui Clara
Clara	Ben des fois il y a des monuments aux morts mais c'est pas que pour les guerres c'est pour les pêcheurs de Sète par exemple qui sont morts en mer ou pour les présidents (rire de la classe). Ah non c'est que pour les guerres.
Moi	Il n'y a pas de quoi rire les enfants. Lorsque je suis passée dans les groupes lundi et que j'ai posé la question à tout le monde, très peu avez la bonne réponse.
De 5 à 15 minutes	
Moi	J'ai écrit la leçon au tableau avant que vous reveniez de la cantine. On va la lire ensemble. Qui veut lire ? Oui Jules va y
Jules	Le monument aux morts fait partie de l'histoire du village (de la ville). Il est le témoignage de reconnaissance à tous ceux qui ont défendu leur pays. A défaut de pouvoir enterrer les morts dans leur lieu de naissance, il apparut indispensable d'édifier, dans les communes, des monuments commémoratifs dédiés aux morts de la Grande Guerre.
Moi	Ce que cela veut dire c'est que le monument aux morts permet de rendre hommage aux personnes qui sont mortes en défendant leur pays. Parfois on n'a pas pu enterrer les morts dans l'endroit où ils vivaient...
Alex	Et oui ils étaient trop en morceaux.
La classe	Ah !!

Moi	Malgré le fait qu'on ne pouvait pas ramener le corps pour des raisons diverses, on voulait avoir un endroit pour apporter des fleurs par exemple, il est donc apparu indispensable de construire des monuments dédiés aux morts de la Grande Guerre, puis après les autres guerres. Bien qui lit la suite, Louann oui on t'écoute.
Louann	Environ 30 000 monuments furent érigés près des églises, des écoles, des mairies ou dans les cimetières. Le 11 novembre (date de l'armistice de 1918) est devenu une commémoration majeure de chaque commune tout comme le 8 mai 1945 pour la Seconde Guerre mondiale. A Paris, sous l'Arc de Triomphe, se trouve la tombe du soldat inconnu qui symbolise tous les morts de cette guerre.
Moi	On a donc deux dates importantes à retenir mais vous les avez déjà apprises avec votre maîtresse qui sont les...oui Lisa
Lisa	11 novembre pour la Première Guerre mondiale et le 8 mai pour la Seconde.
Moi	J'aimerai avant que vous recopiez la leçon, relire la définition de Martin, Mattéo et Ryad, Martin va me récupérer votre affiche. Mattéo tu nous relis le début s'il te plaît.
Mattéo	Le monument aux morts de France. Tous les villages possèdent le leur, certains glorifient les courageux soldats, d'autres montrent la douleur des mères et des enfants. Ils sont caractéristiques de la région par les coutumes ou les représentations. Ils font partie de notre patrimoine tellement intégrés à nos villages qu'on ne les regardent plus. Ils ont tous été érigés dans le but de rendre hommage aux hommes morts pour la patrie.
Moi	Je trouve votre définition très intéressante. Qui peut me dire ce que veut dire le mot glorifient ? Jules.
Jules	Célébrer.
Moi	Oui et célébrer, pardon coutumes, qui peut me dire ce que veut dire le mot coutumes. Mélanie
Mélanie	C'est des sortes d'habitudes.
Moi	Bien, comme Mattéo nous l'a lu, il faut avoir bien conscience que souvent on ne voit plus les monuments aux morts car on a trop l'habitude de les voir. Oui Lisa
Lisa	C'est vrai maîtresse, moi j'ai tellement l'habitude d'aller à la pharmacie ou à la poste avec maman que quand elle se gare je fais même plus attention au monument aux morts et c'est pas bien je pense, il faut qu'on y fasse plus attention.

Moi	Oui Clara
Clara	Lisa a raison, ces gens sont morts pour notre pays et nous on y fait plus trop attention.
Moi	Qui a d'autres questions ou d'autres remarques.
Thibault G	C'est quoi le soldat inconnu.
Moi	J'allais y venir. A Paris sous l'arc de triomphe on a construit la tombe du soldat inconnu, un symbole pour tous les morts de la guerre...
Thibaut G	Ah d'accord c'est pour les soldats morts mais qu'on n'a pas reconnu ou qu'on sait pas qui c'est. D'accord c'est là où il y a le feu.
Moi	Oui voilà. D'autres questions ?
Ryad	Oui, si j'ai bien compris dans le monument aux morts en fait il n'y a pas de morts personne y est enterré.
Jules	Ben non, tu vois pas comment c'est petit. A Balaruc c'est pour les morts des deux guerres mondiales et d'autres guerres que je me souviens plus, tu crois vraiment que tous ces morts sont dedans !
Moi	Bien, les enfants ont va devoir arrêter les questions, aujourd'hui on a moins de temps car vous avez sport donc si vous voulez avoir le temps de recopier tranquillement il faut s'y mettre maintenant, vous reparlerez de tout ça avec la maîtresse et si vous avez d'autres questions vous lui demanderez à ce moment-là. Vous prenez votre cahier bleu d'histoire je veux voir devant vous une page double vierge. <i>Les élèves sortent leurs cahiers.</i> Mathis c'est une page double vierge ça ?
Mathis	Euh pardon.
Moi	Bon, à droite sur ce côté (en montrant un cahier) vous collez la fiche sur Balaruc-les-Bains. Et à gauche vous recopiez la leçon.
De 15 à 35 minutes	<i>Les élèves ont recopié la leçon.</i>
Moi	Pour les derniers, rangez vos cahiers, on va aller se ranger avec la maîtresse pour le sport.
Lisa	C'est la dernière fois que tu viens ?
Moi	Oui mais je vous revois à la Kermesse et au centre aéré pour certains. On va se ranger.